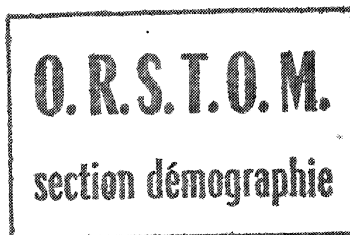


B. P. 5087

TÉL. 363-47

DAKAR



# ENQUÊTE SUR LA SITUATION SOCIALE DE DAGOUDANE-PIKINE

effectuée sur la demande du Comité National d'Action Sociale du Sénégal  
et de l'UNICEF

## T A B L E   D E S   M A T I E R E S

	<u>Pages</u>
<u>INTRODUCTION</u>	1
<u>CHAPITRE I</u> - <u>STRUCTURES DE LA POPULATION DE</u> <u>DAGOUDANE - PIKINE</u> .....	11
- Remarque préliminaire .....	11
I - Caractéristiques fondamentales de la population .....	12
II - La population jeune de Dagou- dane-Pikine .....	13
III - Principales caractéristiques de démographie économique re- latives à la population .....	25
IV - Conclusions .....	
<u>CHAPITRE II</u> - <u>NIVEAU DE VIE ET EMPLOI</u> .....	23
<u>CHAPITRE III</u> - <u>NUTRITION ET SANTE</u> .....	49
- <u>Nutrition</u> .....	50
I - Habitudes de consommation .....	50
II - Repas-type se dégageant de l'enquête .....	59
III - Méthodes d'approvisionnement.	50
IV - Nutrition des enfants .....	62
- Conclusions .....	62
- <u>Santé</u>	
I - Problème de santé des enfants	65
II - Les adultes .....	70



III - Les insuffisances du système actuel .....	77
<u>CHAPITRE IV - PROBLEMES D'URBANISME, D'HABITAT, ET DE TRANSPORT</u> .....	81
I - L'habitat .....	81
II - Les problèmes urgents d'ur- banisme .....	85
III - Les transports .....	88
<u>CHAPITRE V - ENSEIGNEMENT</u> .....	91
I - Besoins des jeunes .....	91
II - Situation de l'enseignement à Pikine .....	93
III - Solutions à apporter .....	102
<u>CHAPITRE VI - LES PROBLEMES DE LA JEUNESSE ET DE FAMILLE</u> .....	106
I - Les Jeunes et l'emploi .....	107
II - Les loisirs et la culture ...	117
III - La famille .....	125
<u>CONCLUSIONS</u> - .....	135

A N N E X E S

- Plan de Pikine
  - Population de Dagoudane - Pikine  
( recensement administratif 1964)
  - Population de Dagoudane - Pikine  
( enquête I.S.E.A. 1966 )
  - Population par sexe et par age en 1960  
( enquête THORE )
  - Fiche d'enquête familiale
  - Questionnaire d'enquête familiale
  - Questionnaire destiné aux instituteurs
  - Fréquentation des Centres de P.M.I. en 1965
  - Nombre d'enfants inscrits pour la Ière fois dans les  
Centres de P.M.I. de Pikine.
-

T A B L E D E S T A B L E A U X

		<u>Pages</u>
Tableau 1	- Composition des ménages .....	13
Tableau 2	- Structure des ménages rapportés à 1000 chefs de ménage masculins .....	14
Tableau 3	- Répartition ethnique de la population des quartiers lotis en % .....	15
Tableau 4	- Répartition ethnique de la population des quartiers flottants en % .....	17
Tableau 5	- Structure par age de la population de quelques pays d'Afrique .....	18
Tableau 6	- Structure des ménages en fonction du statut des membres des unités familiales .....	19
Tableau 7	- Pourcentage de jeunes dans la population de Pikine .....	20
Tableau 8	- Structure de la population de moins de 20 ans à Pikine .....	22
Tableau 9	- Structure de la population jeune de l'ensemble du Sénégal et de Pikine en 1960 .....	24
Tableau 10	- Distribution des ménages par tranches de salaires et de traitements (quartiers lotis ) .....	29
Tableau 11	- Distribution des ménages par tranches de salaires et de traitements (quartiers non lotis).....	30
Tableau 12	- Répartition de la profession en % de la population .....	32
Tableau 13	- Répartition en % des chefs de ménage suivant les classes d'âge et la profession (quartiers lotis )..	33
Tableau 14	- Répartition de la population des quartiers flottants en fonction de la profession .....	34
Tableau 15	- Répartition de la population des quartiers flottants en fonction du degré d'emploi .....	35

Tableau 16	-- Répartition des chefs de ménage selon la durée de l'emploi (quartiers lotis ) .....	36
Tableau 17	- Répartition des chefs de ménage selon la durée de l'emploi dans les quartiers flottants .....	37
Tableau 18	- Répartition en % des chefs de ménage suivant l'âge et la scolarisation (quartiers lotis ) .....	39
Tableau 19	- Répartition en % des chefs de ménage suivant les classes d'âge et la situation à l'emploi .....	40
Tableau 20	- Répartition des chefs de ménage suivant le lieu de travail (quartiers lotis ) .....	41
Tableau 21	- Répartition des chefs de ménage suivant le lieu de travail (quartiers flottants ) .....	42
Tableau 22	- Taille de l'unité familiale de consommation au repas du soir .....	51
Tableau 23	- Repas de midi du chef de famille ..	52
Tableau 24	- Consommation d'huile dans les ménages .....	54
Tableau 25	- Consommation de riz et de mil dans les ménages .....	55
Tableau 26	- Fréquence du poisson et de la viande dans la consommation hebdomadaire des ménages .....	56
Tableau 27	- Répartition des souks et tabliers sur le marché de Pikine en fonction du principal produit vendu ...	58
Tableau 28	- Nombre annuel de consultations en fonction de l'âge des enfants ( 1962 - 1965 ) .....	56
Tableau 29	- Consultations prénatales .....	70
Tableau 30	- Activité des Centres de P.M.I. en ce qui concerne l'éducation des femmes .....	72
Tableau 31	- Répartition des consultations au Dispensaire Municipal en fonction de l'âge pendant 4 trimestres .....	75

Tableau 32	- Flux quotidiens entre Pikine et Dakar .....	88
Tableau 33	- Effectifs par classe .....	95
Tableau 34	- Comparaison entre les effectifs réels et les effectifs théoriques.	96
Tableau 35	- Effectifs du Collège d'Enseignement Général de l'École 2 .....	97
Tableau 36	- Répartition des ménages selon le nombre d'enfants .....	126
Tableau 37	- Répartition des chefs de ménage suivant les tranches d'âge et leur situation matrimoniale .....	127
Tableau 38	- Distribution en % des ménages suivant le nombre d'épouses par tranches des salaires et des traitements .....	128
Tableau 39	- Répartition des épouses selon le nombre d'épouses par ménage et suivant les classes d'âge du chef de ménage ( quartiers lotis ) .....	129
Tableau 40	- Répartition des chefs de ménage suivant l'âge (quartiers flottants)	130

## I N T R O D U C T I O N

---

L'urbanisation rapide est un phénomène du XX<sup>e</sup> siècle, particulièrement sensible dans les pays en voie de développement. Sous la double pression de l'exode rural et du croît naturel de la population, les villes africaines prennent une physionomie toute nouvelle, inquiétante pour les Pouvoirs Publics si l'on songe à tous les problèmes que posent l'aménagement et l'extension de ces centres urbains.

Le taux de croissance démographique très élevé, l'attraction croissante exercée sur le milieu rural, les conditions de vie précaires et le sous-emploi, les différenciations sociales et les déséquilibres qui se créent etc... imposent des solutions rapides et efficaces à court terme, une planification des actions à moyen et long terme.

Le Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S ), organe consultatif, de création récente, chargé de la coordination interministérielle pour l'élaboration et l'exécution de la politique sociale sénégalaise, a décidé de faire porter ses efforts principalement sur Dagoudane Pikine, centre urbain important de la banlieue de Dakar, en mettant en oeuvre un projet en trois étapes : analyse des besoins des populations, planification des programmes sociaux définis et coordination de l'exécution.

L'agglomération de Pikine est en effet un bon exemple d'urbanisation galopante, avec tout le cortège de problèmes sociaux, au sens large, que celle-ci engendre.

Créée de toutes pièces en 1952 par décision administrative pour reloger les Dakarais expulsés en raison des travaux d'urbanisation de la capitale, cette ville, car il faut l'appeler ainsi, aurait selon les estimations courantes entre 70.000 et 100.000 habitants. Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de ces chiffres, mais il est certain que Pikine n'a cessé de grandir, contrairement aux prévisions des responsables, s'augmentant de nouveaux expulsés de Dakar, de migrants ruraux et de Dakarais réussissant à s'appropriier des parcelles.

Les Pouvoirs Publics ne croyaient pas à l'avenir de Pikine; on avait donc souvent transplanté les familles sur des lotissements où n'avaient pas été effectués au préalable les travaux indispensables de nivellement, d'assainissement ou de voirie. Si bien que le retard pris par les équipements collectifs sur les besoins des populations est très vite devenu considérable. Il pose maintenant, comme nous le verrons, des problèmes sociaux très graves.

Il devient ainsi urgent de penser à l'assainissement, la voirie, l'eau et l'électricité, l'infrastructure routière, etc... La couverture des autres besoins sociaux ( santé, éducation, loisirs...) est également nécessaire si l'on ne veut pas aboutir un jour à des catastrophes.

Cela ne veut pas dire pour autant que les investissements de Pikine doivent être considérés comme prioritaires dans la politique sociale sénégalaise : une simple comparaison des taux de mortalité dans les différentes régions et entre villes et campagnes exigerait dans le

domaine des actions sanitaires et d'hygiène une intervention prioritaire hors du Cap-Vert et en milieu rural plutôt qu'en banlieue dakaroise. Les besoins sociaux minima sont en effet plus souvent satisfaits dans les villes.

L'effort de planification prévu par le C.N.A.S. serait donc incomplet si Pikine n'était pas replacée dans l'économie du Cap-Vert d'une part, dans l'ensemble de la planification sénégalaise d'autre part. Répondre à des besoins sociaux est une chose nécessaire: en soi, il est évident que les problèmes sociaux de Pikine doivent être résolus. Mais il serait malheureux et finalement peu efficace qu'ils le soient en dehors de tout contexte économique général, sans tenir compte de la rareté des ressources financières, des autres priorités et des objectifs de développement généralisé.

Il est important, certes, de soigner et d'éduquer des citoyens chômeurs; il est peut-être plus important encore de mettre en valeur la campagne et de créer des emplois ruraux, ce qui pourrait freiner l'exode rural et le chômage urbain.

Par contre, toute ville soulève des problèmes spécifiques en raison de la concentration des activités, des logements et des habitants. Cette concentration facilite les investissements et rend possible l'implantation d'équipements collectifs difficilement envisageables en milieu rural. L'efficacité des dépenses publiques peut donc y être plus grande que dans d'autres parties du territoire.

Une politique sociale renvoie donc toujours à une politique économique. Elle s'insère dans une conception d'ensemble du développement et sa mise en oeuvre, en pays sous-développé plus qu'ailleurs encore, doit reposer sur une utilisation optimale des ressources à la disposition de la collectivité.



Seule une étude sérieuse des besoins à satisfaire et des conditions de leur satisfaction peut permettre de répondre à ces exigences. C'est le but principal de ce travail.

x

x

x

L'étude présentée ici correspond à la première étape du projet-pilote de Pikine élaboré par le Comité National d'Action Sociale. Son but est d'étudier et d'analyser les besoins sociaux de l'agglomération de Pikine et des individus qui la composent.

1) - Méthode de l'étude :

Les conditions mêmes de l'étude ont empêché de faire une enquête exhaustive pour les différents secteurs sociaux impliqués. Réalisée en trois mois ( du 15 Mai au 15 Août 1966 ), cette recherche aurait pu aisément être deux fois plus longue. Qu'on ne s'étonne donc point si l'on ne trouve pas ici une enquête sociologique menée avec une rigueur méthodologique absolue. Les délais et les moyens dont nous disposions ont imposé une analyse socio-économique globale et la recherche de critères précis, suffisamment significatifs pour permettre un jugement sur la situation sociale à Pikine et une programmation des actions à court et à moyen terme.

Ces raisons nous ont conduit à adopter la méthode suivante:

- a) le point a été fait au niveau de l'Administration Centrale, sur les problèmes actuels et les perspectives d'action des services gouvernementaux travaillant sur l'agglomération. Regrouper ces renseignements est en effet un préalable à toute planification.

- b) les données déjà disponibles sur Pikine ont été analysées. Il s'agit essentiellement :
- d'une enquête sociologique faite en 1961 par L.THORE: " Dagoudane Pikine, Etude sur l'évolution et les problèmes du groupe familial en ville " (1)
  - du recensement administratif par quartiers réalisé par les services de la Région du Cap-Vert (5è arrondissement) en 1964 (annexe 1).
  - des enquêtes préalables à l'élaboration du Plan-Directeur de Dakar dirigées par M. ECCOCHARD, sur Pikine et ses extensions.
- c) Une enquête socio-économique a été réalisée en deux mois et demi auprès de 620 parcelles de Pikine ( sondage au 20è ), regroupant des renseignements statistiques sur les problèmes économiques, sanitaires, éducatifs et sociaux. Cette enquête est présentée plus loin en détail.
- d) Parallèlement a été menée une enquête sur les équipements sociaux et para-sociaux existant dans l'agglomération: commerce, artisanat, équipements médico-sociaux, culturels et sportifs... par observations systématiques et interviews auprès des responsables et des cadres.

2) - Méthode de l'enquête :

Les données statistiques sur Pikine sont très peu nombreuses et partielles. Le principe du sondage au vingtième était donc délicat à mettre en oeuvre.

Une difficulté supplémentaire s'ajoutait au problème de technique statistique :

---

(1) Thèse en 3 tomes disponible à l'IFAN - Dakar

la population ne pouvait être enquêtée que le soir, les chefs de famille ne rentrant chez eux qu'en fin d'après midi et les enquêteurs ( 30 instituteurs de Pikine ) ne pouvant travailler qu'en dehors des heures de classes.

Les difficultés ont été tournées en divisant l'enquête en deux parties: la première regroupait des renseignements démographiques et socio-économiques sur le ménage, présentée sous forme de fiche-ménage (annexe II) et a été remplie par les instituteurs auprès des chefs de famille dans les parcelles choisies au hasard; une deuxième partie présentée aux mères de famille des mêmes parcelles sous forme de questionnaire (annexe III) rempli par des enquêteurs spécialisés, et touchant les problèmes d'habitat, de santé, de nutrition et d'éducation.

Il était impossible dans une enquête de ce genre d'étudier chaque secteur à fond. Aussi s'est-on d'abord attaché à analyser les secteurs sur lesquels il était difficile d'avoir des renseignements autrement que par enquête directe: la santé, le degré de chômage ou des indications sur les revenus par exemple. D'autres domaines ont été éliminés de l'enquête par sondage et abordés parallèlement par observations ou interviews: problème des jeunes, commerce, situation de l'enseignement (voir le questionnaire - instituteurs en annexe IV ), etc...

a) Sondage au 1er degré

La technique de sondage a été adaptée pour tenir compte des différents mode d'occupation du sol:  
- pour le Pikine loti et distribué, la base de sondage est le plan de lotissements élaboré par le Service des Domaines et la Région du Cap-Vert. Le vingtième des lotissements a été enquêté, soit 400 environ.

- les quartiers neufs lotis ont été enquêtés à part, soit recensés complètement quand ils sont peu habités comme Darou-Khoudoss et Nimzat-Zinc, soit enquêtés par sondage au vingtième quand les lotissements sont bien habités mais non répartis: Aïnoumane - Almamy III, Médina-Toul Mounouvar.
- les quartiers " irréguliers ", c'est-à-dire non lotis, ont été recensés à part par sondage au vingtième dans leur plus grande partie : Wakhinane III, Djidda, Mouzdalifa.

Une stratification a également été opérée à partir du recensement administratif de 1964 ( annexe I ) réalisé par le Délégué du 5è arrondissement. Les densités par quartier indiquées dans ce document ont permis de stratifier l'agglomération par groupes de quartiers ayant des densités moyennes comparables:

Strate I ( densité inférieure à 4,5 )

- Médina-Toul Mounouvar
- Wakhinane-Nord
- Lansar Familial
- Touba Pikine
- Missirah-Colobane II

Strate II ( densité comprise entre 4,5 et 5,7 )

- Wakhinane I
- Gucule Tapée
- Fass-Marigot
- Darou Niangor ( Darou Icotaf )
- Cité Icotaf III
- Missirah-Colobane I ( Wakhaldiam )

Strate III ( densité comprise entre 5,7 et 6,9 )

Colobane Robinet-Tyl I et II  
Gazelle  
M édina Thiaroye-Pikine  
Colobane Niangor  
Cité Icotaf II  
Crédit Foncier

Strate IV ( Densité comprise entre 6,9 et 8,6 )

Cité S.T.A.G.D. I  
Cité Pépinière  
Cité Icotaf I  
Touba-Diourbel  
Diacksao  
Aïnoumane I et II

Strate V ( Densité comprise entre 8,6 et 11,4 )

Route des Niayes  
Maka-Colobane  
Darou-Salam  
Diamaguène I (MakaColobane Abattoirs )  
Champ de course I et II  
Diamaguène II  
Touba-Diacksao Cocotiers

Strate VI ( Densité supérieure à 11,4 )

Wakhinane II ( ou Maka )  
Colobane Arafat  
Colobane Lansar  
Allées Coursins - S.T.A.G.D. II

Les 35 quartiers ci-dessus plus 5 enquêtés séparément ( Wakhinane III, Djidda, Mouzdalifa, Aïnoumane-Almamy III, Darou-Khoudoss ) ont été dénombrés et délimités par le Délégué du 5<sup>e</sup> arrondissement et quelques représentants des délégués de quartiers.

Ils correspondent donc aux quartiers officiels mais certains ont été regroupés pour les besoins de l'enquête.

b) Sondage au 2è degré:

Par manque de temps, il a fallu réduire le questionnaire, primitivement prévu par ménage, à un seul ménage par parcelle. Le choix du ménage dans la parcelle, quand il en existe plusieurs, a été fait au hasard, selon la méthode de Kisth

La précision du sondage est ici moins grande du fait du caractère réduit de l'échantillon; mais on possèdera tout de même des renseignements sur l'ensemble de l'agglomération, d'autant plus que de nombreuses parcelles n'ont qu'un ménage, ce qui réduit la marge d'erreur.

x x  
x

Plan du rapport :

Plutôt que de présenter les résultats bruts de l'enquête par sondage, nous avons préféré traiter les problèmes sociaux et analyser les besoins de la population secteur par secteur.

Chaque grand domaine d'action sociale comprendra donc en général quatre parties :

- le rappel des résultats des enquêtes précédentes, ce qui permettra une comparaison.
- les résultats de l'enquête par sondage, 1er et 2è degré.
- les résultats et réflexions des autres enquêtes effectuées parallèlement.

- les projets prévus dans le secteur et des propositions d'action aussi souvent que cela sera possible et de notre ressort.

Nous traiterons ainsi successivement:

- La démographie
- Les problèmes du travail et des niveaux de vie
- La santé, l'hygiène et la nutrition
- L'urbanisme et les transports
- L'enseignement et l'éducation
- Les problèmes de la jeunesse et de la famille



CHAPITRE I

STRUCTURES DE LA POPULATION DE DAGCUDANE-PIKINE

REMARQUE PRELIMINAIRE

Le taux de sondage de l'enquête est de 1/200è.  
Pour un tel taux, on admet par approximation que le coefficient de variation d'un nombre N figurant dans nos résultats est donné par:

$$V \text{ (exprimé en \%)} = \frac{700}{\sqrt{N}}$$

et que l'erreur à craindre sur un nombre N donné par un tableau est inférieure à 2 V avec la probabilité 0,95.

Plus explicitement, et si nous mesurons une catégorie de la population par un nombre N=900, le coefficient de variation dans ce cas est voisin de 25%, cela signifie qu'il y a 95 chances sur 100 pour que le nombre réel de cette catégorie soit compris entre (900-225) et (900+225).

Pratiquement, dans nos résultats, tout nombre inférieur à 1000 (> 900) n'est pas significatif. La population de Pikine étant de l'ordre de 80.000 habitants, les fréquences, taux, rapports ou proportions de structure inférieurs à 13% ( ou de l'ordre de 1% ) ne sont donc pas significatifs.



## I-CARACTERISTIQUES FONDAMENTALES DE LA POPULATION DE PIKINE

A - Taille - A partir de notre échantillon, la population-mère enquêtée en Juin-Juillet 1966 est de l'ordre de 76.830 habitants. Cette population-mère représente environ 96% de la population réelle de Pikine en Juillet 1966 - date de l'enquête - car nous n'avons pu enquêter des parcelles marginales relatives aux quartiers flottants enquêtés comme Djidda et Mouzdalifa, parcelles qui se trouvent vraiment trop éloignées de ces mêmes quartiers. En tout état de cause, la population correspondant à ces parcelles n'excède pas 3000 personnes. La fréquence des parcelles marginales habitées devient très faible de même que la densité relative des occupants par parcelle..

De la sorte, avec les nouveaux quartiers qui sont en voie de lotissement ou d'occupation immédiate ( Champs de Course, Aïnoumane III ), on peut évaluer, en gros, à 80.000 habitants, la population de Pikine actuelle. Par ailleurs, la précision de l'enquête est de l'ordre de 4% (1). Rappelons qu'en 1964 on y recensait administrativement 55.514 habitants.

Voici la répartition socio-économique de la population actuelle:

1) <u>Quartiers lotis</u> (avec eau et électricité) .....	57.900
enquête par sondage - anciens quartiers -	55.300
enquête par recensement exhaustif -----) nouveaux quartiers-	2.650
2) <u>Quartiers non lotis</u> (sans eau ni électricité) ..	18.830
enquête par sondage - Wakhinane III ...	2.350
- Mouzdalifa .....	7.700
- Djidda .....	8.830
<u>TOTAL</u>	<u>76.830</u>
	=====

(1) et on a 95 chances sur 100 pour que la population réelle ne s'écarte pas plus de cet ordre de prévision.

### B - Population et situation des familles.

Nous donnerons en annexe la répartition par sexe et âge de la population de Pikine. Une telle répartition ne met pas en lumière les problèmes sociaux plus précis comme les charges de famille qui, en Afrique, sont fondamentales.

L'unité de base de l'enquête est le ménage. Le chef de ménage peut coïncider avec le chef de famille (1) mais toute personne vivant avec son conjoint et qui s'occupe de la gestion dans le ménage est chef de ménage. Pour la "population comptée à part", le ménage est le groupe de personnes vivant dans un même logement; c'est le cas de personnes de même sexe, ou de frères et soeurs migrants et vivant ensemble.

1) Quartiers lotis: la répartition des personnes suivant leur rôle dans le ménage et par sexe est donnée dans le tableau suivant:

TABLEAU I

#### COMPOSITION DES MENAGES

Personnes dans les ménages	Sexe		TOTAL
	M	F	
Chefs de ménage	9.080	1.810	10.890
Epouses	-	9.825	9.825
Enfants	15.625	13.875	29.500
Autres parents et étrangers	4.265	3.410	7.675
	29.030	28.920	57.950

(1) Laquelle, au sens large, en Afrique Noire peut comporter plusieurs ménages.

L'âge médian de la population totale lotie est compris dans la tranche d'âge des enfants. Nous verrons plus loin qu'il en est de même de toute la population de Pikine. L'avenir et l'effort à fournir ont donc une direction bien définie.

2) La structure de la composition des ménages devient plus claire si nous dressons, proportionnellement aux données précédentes, un tableau correspondant à 1000 chefs de ménage du sexe masculin. Ce tableau met en évidence le nombre, le rôle et les statuts des membres du ménage.

TABLEAU 2

STRUCTURE DES MENAGES

RAPPORTEE A 1000 CHEFS DE MENAGE

MASCULINS

	Sexe		TOTAL
	M	F	
Chefs de ménage	1.000	200	1.200
Epouses	-	1.080	1.080
Enfants	1.720	1.520	3.240
Parents ou étrangers	470	375	845
TOTAL	3.190	3.175	6.365

La miniaturisation de Pikine à 1000 ménages du sexe masculin fait correspondre à ce chiffre plus de 6.000 habitants dont:

- la présence de 200 chefs de ménage du sexe féminin
- la présence de 1080 épouses donc de 80 polygames
- la présence de plus de 3000 enfants
- et la présence à charge supplémentaire de 845 personnes parentes ou étrangères à la famille.

Bref, 1.200 ~~chefs de ménage de sexe masculin~~ et féminin ont en moyenne plus de 5.000 personnes à charge. Les moyens pécuniaires de ces chefs de ménage sont analysés plus loin dans le chapitre de l'emploi et du niveau de vie.

En ce qui concerne les quartiers non lotis, ces proportions diffèrent assez peu et ne changent pas pour l'ensemble de Pikine.

C - Ethnie et nationalité. Voici la répartition ethnique de la population des quartiers lotis. Sur 100 personnes on dénombre: 86 Sénégalais.

TABLEAU 3

REPARTITION ETHNIQUE DE LA POPULATION  
DES QUARTIERS LOTIS (en%)

Ethnies	Pays d'origine
53,5% Ouolofs	85,5% du Sénégal
7 % Sérères	
14 % Toucouleurs	
11 % Autres sénégalais	
8,5% Maures	8,5% (?) de la Mauritanie
4 % Maliens et Guinéens	2,6% du Mali
	1,4% de la Guinée
1,5% Autres africains	1,5% autres pays d'Afrique
0,5% Libano-Syriens	0,5% Liban ou Syrie

La composition ethnique de la population s'apparente à celle de la région du Cap Vert, avec un apport appréciable de Maures et d'autres Africains.



Voici d'ailleurs la structure ethnique du

Cap Vert (1):

- 51% Ouolofs
- 7% Sérères
- 13% Toucouleurs
- 2% Maures
- 3% Autres Africains
- 24% Sénégalais des autres ethnies

Les immigrants maliens, guinéens et des autres pays d'Afrique constituent 5,5% de la population de Pikine et l'ensemble de non sénégalais ( 6% du total ) est faible eu égard aux 13% de la population du Cap Vert. Ces immigrants se retrouvent en partie dans la " population comptée à part " et constituent souvent des ménages de célibataires.

La composition ethnique de la population des quartiers flottants ne fait pas varier l'ensemble de la structure ethnique de Pikine. Mouzdalifa compte proportionnellement plus de Toucouleurs et de Maures que Djidda ou Wakhinane III.

---

(1) L.VERRIERE - La population du Sénégal - Aspects quantitatifs - 1965 - Page 51 -

TABLEAU 4

REPARTITION ETHNIQUE DE LA POPULATION  
DES QUARTIERS FLOTTANTS ( en % )

	Mouzdalifa	Djidda	Wakhinane III
	%	%	%
Ouolofs	50	53	56
Sérères	1	5	-
Toucouleurs	26	19	21
Autres Sénégalais	1	11	11
Maures	10	4	4
Maliens	-	4	2
Guinéens	-	2	2
Autres Africains	9	2	2
N.D	3	-	2
	100	100	100

Toutefois les Ouolofs représentent plus de la moitié de la population de Dagoudane - Pikine -53%- contre 51 et 35% respectivement pour le Cap Vert et l'ensemble du Sénégal.

## II - LA POPULATION JEUNE DE DAGOUDANE - PIKINE

Si Pikine a ethniquement une population où prédominent les ouolofs, c'est aussi d'abord une agglomération de jeunes; les " moins de 20 ans " représentent plus de la moitié de la population. Ce qui n'est pas nouveau pour l'Afrique ; la répartition en trois groupes d'âge donne les résultats suivants pour certains pays africains.

TABLEAU 5

### STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION

#### DE QUELQUES PAYS D'AFRIQUE

	Sénégalais 1960-1961	Ghana 1960	Guinée 1955	Ete Volta 1960-1961
6 à 19 ans	502	526	510	494
20 à 59 ans	442	425	441	453
60 et plus	56	49	49	53
	1000	1000	1000	1000

La population africaine est très jeune. On peut essayer de dégager la structure de la composition des ménages à partir des observations suivantes:

a) La précocité du mariage chez les filles entraîne, selon L. VERRIERE (1) que: " 16% des filles de quatorze ans sont mariées, dans le groupe 15-19 ans cette proportion dépasse 60% et, à partir de 25 ans, on peut admettre que toutes les femmes sont mariées; le célibat définitif n'existe donc pratiquement pas ".

(1) Idem op. cit.

b) Environ 65% des autres parents et autres non-apparentés dans les ménages sont des " moins de 20 ans "

Le tableau 6 donne la structure de la composition moyenne des ménages rapportés à 100.

TABLEAU 6

STRUCTURE DES MENAGES EN FONCTION DU STATUT  
DES MEMBRES DES UNITES FAMILIALES

Situation ou statut des membres des unités familiales	Nombre de personnes du sexe		TOTAL	
	Masculin	Féminin	brut	%
<u>Famille biologique</u>				
- Chefs	83	17	100	19
- Conjoints	-	90	90	17
- Enfants	143	127	270	51
<u>Autres personnes apparentées ou non</u>				
- moins de 20 ans	25	20	45	8
- 20 ans et plus	14	11	24	5
	265	265	530	100

Si les enfants des conjoints représentent 51% du nombre des habitants de Fikine, l'ensemble de " moins de 20 ans " est légèrement inférieur à 60% de la population totale. On trouve 59,4 % ce qui est exceptionnel. C'est peu dire que la population est très jeune. Il serait plus correct de dire que c'est une population de jeunes: ils représentent les 3/5 de la population totale. Ce pourcentage peut paraître excessif.



Si les "moins de 20 ans" représentent en général 49 à 53 % des populations des pays d'Afrique Noire, on sait que cette proportion est plus accusée dans les populations urbaines.

TABIEAU 7

POURCENTAGE DE JEUNES DANS

LA POPULATION DE PIKINE

Date	Type d'enquête	Population	% des "moins 20 ans"
1960	Sondage (L. THORE)	30 000 hab.	53,6
1964	Recensement administratif	55.514 "	51,6
1966	Sondage (ISEA Dakar)	80 000 "	59,4

Les écarts de pourcentage proviennent tout simplement de l'augmentation de l'équipement scolaire et des moyens favorisant la scolarisation. Avant 1965, les enfants de Pikine fréquentaient en nombre appréciable les écoles de Dakar, soit pour le prestige et l'attrait de la capitale, soit aussi à cause du nombre réduit des établissements scolaires. Dans le tableau précédent, les 8 % de "moins de 20 ans" supplémentaires sont bien localisés dans les autres personnes apparentées ou non à la famille "nucléaire".

Les 8 % de "moins de 20 ans" supplémentaires de la population de Pikine sont eux-mêmes :

- ou bien des parents de la famille biologique et, dans ce cas ce sont des enfants de parents confiés à la famille, soit des enfants de filles-mères vivant dans leur famille, en sécurité avec leurs enfants avant de se remarier.
- ou bien des enfants non apprentés, mais confiés à la famille (études secondaires, coraniques etc...) ou bien des enfants confiés ou non à des personnes non apparentées de la famille biologique.

Le fait le plus saillant est que, pour 19 ménages on compte : 16 chefs de ménages du sexe masculin contre 3 chefs du sexe féminin et 17 épouses. Donc un ménage sur 16 est polygame.-Ce taux est faible-. Aux 51 enfants des conjoints des 19 ménages, il faut ajouter en moyenne 8 autres enfants de "moins de 20 ans" vivant dans ces ménages et 4 autres personnes adultes apparentées ou non, mais à charge. Comme plus de 95 % des femmes ne travaillent pas, on peut conclure que 19 chefs de ménages des deux sexes ont à charge 100 personnes (eux-mêmes compris) soit grosso modo 60 enfants, et 40 adultes dont 21 du sexe féminin. Le sexe-ratio 19 hommes pour 21 femmes est en faveur des femmes.

b) Structure de la population jeune

La distribution de la population jeune dans les différents groupes d'âge est caractérisée par la domination des "moins de 10ans". Ceux-ci représentent plus de 68 % des jeunes. L'âge médian de la population jeune se situe entre 6 et 10 ans c'est-à-dire à l'âge où l'on commence l'école primaire en Afrique Noire (6 et 7 ans). Plus précisément la cohorte des "moins de 7 ans" représente 45 % des "moins de 20 ans" actuels, et est plus élevée que celle des "7 à 13 ans inclus". Autrement dit, des investissements nouveaux et plus importants seront nécessaires pour faire face aux problèmes relatifs uniquement à l'effectif des nouveaux venus qui commenceront l'école à chaque rentrée scolaire, sur une période prévisible de 1966 à 1970 tout au moins.

Nous donnons ci-dessous les effectifs par tranches d'âge de "0 à 20 ans" pour les quartiers lotis ; la structure de la population jeune est la même cependant pour l'ensemble des jeunes de Pikine .

TABIEAU 8 : Structure de la population de moins de 20 ans à PIKINE

GROUPE D'AGE		Effectifs	Structure %
moins de 2 ans		4 330	14
de 2 ans	- de 5 ans	7 180	23
de 6 ans	- de 10 ans	10 000	32
de 10 ans	- de 13 ans	3 670	12
de 13 ans	- de 15 ans	2 380	7
de 15 ans	- de 20 ans	3 700	12
TOTAL		31 260	100

Les effectifs de ce tableau nécessitent certaines précisions. Le groupe d'âge de 15 à moins de 20 ans est extrêmement faible : les individus de ce groupe qui sont mariés et qui vivent en ménage n'y sont pas comptés. Ce faisant, nous voulons saisir une réalité socio-économique qui rejoint aussi le point de vue africain sur la question. En effet, une femme africaine de 17 ans a un mari d'âge moyen à la nuptialité qui se situe aux environs de 27 à 32 ans. Nous sommes en présence d'une épouse si elle vit en ménage, sinon elle est considérée comme faisant partie des "moins de 20 ans".

Si nous prenons des tranches d'âge de 5 ans environ on observe que :

- 37% ont moins de 6 ans
- 32% ont 6 ans à moins de 10 ans
- 19% ont 10 ans à moins de 15 ans
- 12% seulement ont de 15 à moins de 20 ans.

Une vue plus claire des effectifs donnerait les 3 groupes suivants :

- a) moins de 6 ans 37%
- b) de 6 à moins de 10 ans 32%
- c) de 10 à moins de 20 ans 31%

Ce qui hiérarchise la progression des différents problèmes sociaux et économiques ( santé, éducation, emploi ) à résoudre du point de vue des effectifs concernant les jeunes.

A titre de comparaison, nous indiquons la répartition par groupes d'âge de la population africaine du Sénégal et de la population de Fikine en 1960 (enquête THORE).



TABLEAU 9 - Structure de la population jeune de l'ensemble du Sénégal et de Pikine en 1960.

Groupes d'âge	Sénégal en centaines d'habitants		Pikine en 1960	
moins de 1 an	1.200	3%	1.540	10%
1 à 4 ans	4.520	30%	4.700	30%
5 à 9 ans	4.760	31%	4.860	32%
10 à 14 ans	2.510	16%	2.680	17%
15 à 19 ans	2.310	15%	1.660	11%
	15.300	100%	15.440	100%

Les différences de structure de ces deux répartitions ne sont pas du tout significatives ( Test de  $X^2$  ).  
 Pikine avait en 1960 une structure démographique rurale alors que la population était bien urbaine. Ce qui pouvait tromper certains observateurs. Déjà, en 1960, L. THORE conclut :  
 " malgré sa jeunesse (avant 1952 Pikine n'existait pas), Dagoudane-Pikine n'en est pas moins une ville distincte de Dakar, quoique dépendant étroitement de celle-ci". La structure de la population jeune actuelle n'a rien à voir avec celle de 1960 et, à fortiori, avec celle de toute la population.

Nous sommes en présence d'une population qui résulte d'une véritable agglomération urbaine par son effectif actuel mais c'est aussi une ville typiquement africaine par ses structures familiales et sociales.

### III - PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE DEMOGRAPHIE ECONOMIQUE RELATIVES A LA POPULATION DE DAGUADAHE - PIKINE

L'analyse économique et sociale est faite dans les chapitres suivants. Les caractéristiques que nous dégageons ici concernent l'analyse de catégories de la population de Pikine, catégories qui mesurent des " nombres relatifs " envisagés comme conséquences des phénomènes économiques.

#### A) Rapport enfants-femmes et taux de dépendance

Le rapport du nombre total des enfants de moins de 6 ans au nombre total des femmes de 15 ans à 45 ans est légèrement inférieur à 1 (0,9). Par ailleurs, si nous considérons le rapport du nombre total des enfants de moins de 15 ans au nombre total des chefs de ménage et adultes âgés de 20 à 65 ans, on obtient le taux de dépendance qui est de 3. Le taux de dépendance réel est obtenu en divisant ce chiffre par le taux des adultes hommes ayant un emploi effectif (58%) ce qui élève ce chiffre à 5.

En résumé, 5 enfants de moins de 15 ans dépendent d'un adulte (ou d'un chef de ménage) qui travaille. Et en moyenne, à une femme de 15 à 45 ans, on peut faire correspondre un enfant de moins de 6 ans. Ce qui est peu. Ces chiffres sont nettement faibles pour une population où toutes les femmes se marient (jeunes le plus souvent) et où la restriction volontaire des naissances est pratiquement inconnue. Ceci tendrait à montrer que le taux de fécondité des femmes en milieu urbain est moins fort qu'on ne le pense généralement(1).

---

(1) La même constatation est faite par L. VERRIERE; en moyenne, au Sénégal, les femmes pendant leur vie féconde auraient 6,23 enfants. La moyenne pour les pays développés est en général inférieure à 6,5 et supérieure à 6,5 pour les pays sous-développés.

B) Contexte économique, potentiel de travail et l'âge au moment du mariage.

Le potentiel de travail est défini comme le nombre d'hommes de la population agés de 15 à 64 ans. Le potentiel relatif de travail sera le rapport du potentiel au nombre de la population totale. Il est de 26% à Dagoudane-Pikine. Quel est le potentiel de travail actualisé, c'est-à-dire le potentiel effectivement utilisé? - 53% des adultes travaillent. Les enfants de 15 à moins de 20 ans qui ont un revenu sont rares, ce qui retarde d'ailleurs l'âge au mariage. On trouve en définitif le taux de 11%, ce qui veut dire que tout homme travaillant a environ au moins 9 personnes à charge.

L'âge moyen de la nuptialité est situé aux environs de 32 ans - alors qu'il est de 27 ans pour l'ensemble du Sénégal -. La situation relative à l'emploi explique le phénomène.

## IX - CONCLUSION.

Dagoudane- Pikine est une agglomération où se reflètent non seulement les problèmes économiques et sociaux du Sénégal mais aussi les problèmes propres aux populations urbaines.

La vie typiquement africaine explique comment en réalité toute personne ayant un emploi effectif a en moyenne 9 personnes à charge, alors que tout chef de ménage ne devrait en avoir que 6 à charge. Dans le cadre du ménage, il n'y a pas obligatoirement un adulte qui travaille.

Il en résulte du point de vue démographique des décalages comme celui de la nuptialité et du potentiel-travail, décalages qui, demeurés sans solution, se répercuteraient dans l'éducation des " moins de 15 ans ", lesquels actuellement représentent environ 53% de la population totale de Pikine.



## CHAPITRE II

### NIVEAU DE VIE ET EMPLOI

L'enquête nous donne des renseignements intéressants sur les problèmes du travail, sur la composition de la population active, sur les niveaux de vie. Nous analyserons successivement les résultats des diverses investigations concernant le niveau des rémunérations, la répartition professionnelle, le niveau de l'emploi et la durée du travail, l'âge au travail et le lieu de travail, les liaisons existant entre le degré de scolarisation et la profession.

On fera chaque fois, dans la mesure du possible, la comparaison entre les quartiers lotis plus anciens et sans doute plus aisés et les quartiers flottants où habitent les plus récents déguerpis de Dakar et les nouveaux arrivés de brousse (Djidda, Wakhinane III, Mouzdalifa).

x

x

x

Nous ne fournirons de renseignements que relatifs au niveau de rémunération, quoique le niveau de vie ne se ramène pas à une notion aussi simpliste et purement monétaire.

Les données fournies doivent certainement être considérées avec précaution, compte tenu du caractère délicat de la question posée. Le nombre élevé des revenus non déclarés indique suffisamment la difficulté à obtenir des indications dans ce domaine.

TABLEAU n° 10

DISTRIBUTION DES MENAGES PAR TRANCHES DE SALAIRES ET DE TRAITEMENTS

(Quartiers lotis)

Traitements et salaires mensuels	Pourcentage de chaque tranche
Moins de 10.000 CFA	13
de 10.000 à 15.000 CFA	14
de 15.000 à 25.000 "	8
de 25.000 à 30.000 "	3
de 30.000 à 40.000 "	4
de 40.000 à 50.000 "	3
de 50.000 à 80.000 "	3
de 80.000 à 100.000 "	6
100.000 et plus	6
Sans objet, non déclaré ou néant	50
<b>T O T A L</b>	<b>100</b>

TABLEAU n° 11

DISTRIBUTION DES MENAGES PAR TRANCHES DE SALAIRES ET DE TRAITEMENTS

(Quartiers non lotis)

Salaires et traitements mensuels	DJIDDA	WAKHINANE	MOUZDALIFA
		III	
Moins de 10.000 CFA	19%	23%	22%
10.000 à 15.000 "	25%	11%	23%
15.000 à 25.000 "	6%	16%	17%
25.000 à 30.000 "	1%	9%	6%
30.000 à 40.000 "	1%	-	4%
40.000 à 50.000 "	1%	4%	3%
50.000 à 80.000 "	1%		
80.000 à 100.000 "	-		
100.000 et plus	-		
ND	46%	37%	25%

On constate tout d'abord une forte concentration dans les revenus supérieurs à 15.000 Frs, puisque dans les quartiers lotis ces tranches représentent 54% des réponses obtenues. Dans les quartiers non lotis le phénomène est accentué ainsi qu'il est normal (31%, 54% et 60% des réponses obtenues).

Certes, les revenus sont certainement sous-estimés et la fraction importante des non déclarés cachent peut-être surtout des revenus au-dessus de la moyenne. Cependant la concentration sur les petits revenus est parfaitement normale. On peut remarquer que les revenus ruraux sont en tout état de cause inférieurs.

Même si ces revenus monétaires sont conformes à ce qu'on pouvait attendre, il faut bien reconnaître qu'un revenu inférieur à 15.000 Frs par mois ne permet guère de couvrir les frais fondamentaux de la vie sociale. La vie à Pikine comporte en effet comme ailleurs certains frais fixes comme le logement (plus de 1.000 Frs par ménage) et des frais particuliers (transport) qui viennent restreindre le revenu disponible pour la consommation et à plus forte raison pour l'épargne.

Il semble que la catégorie la plus importante de salaire soit comprise entre 10.000 et 15.000 Frs, revenu équivalent à peu près à celui d'un ouvrier qualifié, d'un artisan ou d'un employé de commerce, ainsi que la répartition professionnelle va nous le montrer.

x

x

x

Le tableau n°12 nous donne la répartition selon les professions et la régularité plus ou moins grande avec laquelle cette profession est exercée.

Une classification par tranches d'âge ne semble pas indiquer d'influence de l'âge sur la répartition des professions, comme l'indique le tableau 13).



TABLEAU n° 13

REPARTITION EN % DES CHEFS DE MENAGES SUIVANT LES CLASSES D'AGE ET LA PROFESSION. (Quartiers totis)

Profession	Cadres sup.	Cadres Moy.	Artisans	Ouvriers	Ouvriers	Apprentis	Personnel	Personnes	Sans prof.	N D	TOTAL
Age	Ht. Fonct.	Publics	Bijoutiers	spécialisés	de commerce	de l'Ind.	Militaires	non clas.	Vieillards,	Malades,	
	Patrons	Instituteurs	Charpentiers	ou hautement	et de l'Ind.	chauffeurs	Prêtres		infirmes,	lécoliers,	
	Directeurs	Infirmiers	Menuisiers	qualifiés	et de l'Ind.	chauffeurs			malades,	chômeurs,	
	Avocats	Contra-maître	Menuisiers	qualifiés	et de l'Ind.	chauffeurs			lécoliers,	élèves,	
	Magistrats	Emp. bureau	Garagistes	qualifiés	et de l'Ind.	chauffeurs			chômeurs,	étudiants	
	Médecins	Secret. direct.	Fisserands	qualifiés	et de l'Ind.	chauffeurs			élèves,	étudiants	
	Direct. Eco.			qualifiés	et de l'Ind.	chauffeurs			étudiants		
	0	I	2	3	4	5	6	7	8	9	
Moins de 22 ans		I	I			I			I		4
de 22 à moins de 32		2	2		4	4	I	I	2	I	17
de 32 à " " 42	ε	3	6	I	4	4	I		3	I	23
de 42 à " " 52		4	5		5	5	I	I	2	I	24
52 ans et +		2	2		2	4	2	I	6	2	21
N D	ε					I	I			8	10
TOTAL	ε	12	16	I	15	19	6	3	14	13	100 (arrondi)

Les catégories importantes sont les cadres moyens, les artisans, les ouvriers qualifiés, les apprentis et petits employés du commerce et de l'industrie, il faut sans doute entendre par cadres moyens une majorité d'agents publics.

Du fait de son statut, cette dernière catégorie exerce son emploi de façon relativement régulière (1% de chômage déclaré sur 13% des membres de la profession). Il n'en va pas de même des artisans (5 cas de chômage pour 17 membres), des ouvriers qualifiés (3 cas de chômage sur 16 membres). On doit aussi remarquer une part importante d'individus sans profession, catégorie difficile à interpréter.

Le taux de chômage complet ou partiel atteint 21% des personnes interrogées et 26% des réponses obtenues, ce qui est un taux élevé et inquiétant.

Des conclusions identiques peuvent être tirées de l'analyse des quartiers flottants (tableaux 14 et 15).

TABLEAU n° 14

REPARTITION DE LA POPULATION DES QUARTIERS "FLOTTANTS"

EN FONCTION DE LA PROFESSION

PROFESSIONS	DJIDDA	WAKHINANE	MOUZDALIFA
Cadres supérieurs .....	-	-	1 %
" moyens	18 %	11 %	10 %
Artisans	10 %	18 %	14 %
Ouvriers spécialisés	-	-	14 %
" qualifiés	35 %	35 %	19 %
Apprentis	13 %	11 %	-
Personnel de service	5 %	7 %	15 %
Personnes non classées	5 %	4 %	14 %
Sans profession	7 %	24 %	5 %
N.D.	7 %	-	8 %



TABLEAU n°15

REPARTITION DE LA POPULATION DES QUARTIERS" FLOTTANTS "

en fonction du degré d'emploi

	DJIDDA	WAKHINANE III	MOUZ-DALIFA
Chômage	16 %	27 %	10 %
Occupés en permanence	58 %	68 %	63 %
"    saisonniers	4 %	-	2 %
Chômage partiel	4 %	2 %	7 %
N D	18 %	3 %	18 %

La proportion d'ouvriers y est beaucoup plus élevée que dans les quartiers lotis; le pourcentage des revenus non déclarés y est moindre. La fraction occupée à titre permanent est importante. Il s'agit pour une large part d'ouvriers, d'apprentis et d'artisans qui vivent en commun dans des conditions particulièrement précaires. Le chômage dans les différents quartiers atteint 24%, 29 et 19% des personnes interrogées, 28%, 29% et 23% des personnes ayant répondu de façon précise à la question.

Ces taux importants de chômage s'accompagnent d'une mobilité de main-d'oeuvre assez grande, indiquée dans les tableaux ci-dessous (tableaux 16 et 17).

TABLEAU n° 13

## REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON LA DUREE DE LEUR EMPLOI

*quartiers Loti*

Profession ou catégories dans la profession	Cadres		Artisans	Ouvriers		Apprentis petits employés du commerce et l'industrie	Personnel de service classées	Personnes non classées	Profession	N.D.	TOTAL
	supérieurs et directionnels	moyens		spécialisés	qualifiés						
moins d'un an	-	I	I	I	2	-	-	-	I	I	7
de 1 à 3 ans	-	I	2	2	4	1	1	1	1	1	9
de 3 à 5 ans	-	I	2	4	1	1	1	1	1	1	9
de 5 à 7 ans	-	I	2	1	2	1	1	1	1	1	8
de 7 à 10 ans	-	2	2	1	2	-	-	-	-	-	7
10 ans et plus	-	5	5	5	4	1	1	2	1	1	24
"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
sans objet	-	-	-	1	1	1	1	1	2	1	3
non précisé	-	2	3	1	4	1	2	1	8	II	33
TOTAL	I3	I3	I7	I	I9	6	3	I3	I2	I00	

TABLEAU n° 17

REPARTITION DES CHEFS DE MENAGES SELON  
LA DUREE DE L'EMPLOI DANS LES QUARTIERS  
"FLOTTANTS"

DUREE de l'EMPLOI	DJIDDA	WAKHINANE III	MOUZDALIFA
Moins d'un an	2 %	18 %	2 %
1 à 3 ans	18 %	15 %	5 %
3 à 5 ans	11 %	11 %	8 %
5 à 7 ans	6 %	9 %	3 %
7 à 10 ans	7 %	-	1 %
10 ans et plus	31 %	24 %	43 %
S.O	-	-	-
N.D	25 %	23 %	35 %

Il est à remarquer que la détention d'un emploi depuis plus de 10 ans est, dans le dernier cas, nettement plus fréquente. Est-ce en raison de la plus forte proportion ouvrière ?

Il est certain que cette mobilité de la main-d'oeuvre est favorisée par plusieurs facteurs. Par le chômage lui-même qui met les chefs d'entreprises à l'abri des pénuries de personnel et pèse sur les salaires en les maintenant à un niveau assez bas ce qui incite l'ouvrier à chercher un autre travail. Par le manque de qualification professionnelle approfondie, faute d'un enseignement technique ou d'un apprentissage suffisant, et aussi

en raison de la nature même des activités économiques et industrielles du Cap-Vert qui ne requièrent pas une spécialisation professionnelle poussée.

Le faible niveau de scolarisation influe certainement sur le taux de chômage, la nature des activités, l'instabilité de l'emploi. Il est en partie fonction de l'âge. On constate en effet que, sur 57 chefs de famille non scolarisés ou ayant fréquenté l'école laïque pendant moins d'un an, trente ont plus de 42 ans, soit plus de la moitié alors qu'ils ne représentent pas la moitié de la population.

Soixante pour cent des chefs de famille ont été moins de trois ans à l'école, 3% ont été jusqu'au brevet élémentaire. Il faut tenir compte des 24% de niveau scolaire non déclaré, qu'il faut vraisemblablement interpréter comme niveau scolaire minimum pour la majorité des répondants. (tableau 18)

Si l'on rapproche les classes d'âges de la possession d'un emploi, on voit, ce qui n'a rien d'étonnant, que le chômage est le plus important chez les chefs de famille les plus âgés : 8 chômeurs sur 21 personnes soit plus du tiers de l'effectif. Il est approximativement semblable pour les trois tranches de 22 à 52 ans. Il faut considérer à part le cas des chefs de ménage de moins de 22 ans dont la situation est un peu spéciale, et qui ne représentent que 10% du lot. On doit préciser que le nombre des enfants gagnant leur vie et restant au sein de la famille sans contracter mariage n'est pas non plus très important. (tableau 19)

TABLEAU n° 18

REPARTITION EN % DES CHEFS DE MENAGE SUIVANT L'AGE ET SELON LEUR SCOLARISATION  
OU LEUR SCOLARITE ANTERIEURES DANS  
LES QUARTIERS LOTIS

Age	Scolarisation	Niveau de scolarité										Non déclarés et SO	TOTAL		
		Non scolarisés	2 à 3 ans	4 à 5 ans	6 ans	CE P sans le	CE P sans le brevet élémentaire	Brevet élémentaire	Brevet technique	Brevet sup et Bac	Bac et Etudes supér.				
Moins de 22 ans		2	-	-	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4
de 22 à moins de 32 ans		10	-	-	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	17
de 32 à " 42 ans		14	-	-	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	24
de 42 à " 52 ans		17	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	25
52 ans et plus		13	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	20
Non déclarés et SO		1													10
<b>TOTAL</b>		<b>57</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>24</b>	<b>100</b>

TABEAU n° 19

REPARTITION EN % DES CHEFS DE MENAGE SUIVANT LES CLASSES D'AGE ET LA SITUATION A L'EMPLOI

Age	Emploi	SITUATION A L'EMPLOI				N D	TOTAL
		Au chômage	occupés permanents	occupés saisonniers	chômage partiel		
Moins de 22 ans		1	2			1	4
de 22 à moins de 32 ans		2	12		1	2	17
de 32 à " 42 ans		2,5	17	6	1	2,5	23
de 42 à " 52 ans		3	18	6	1	3	25
52 ans et plus		5,5	8,5			3,5	21
N D		0,5	0,5			9	10
<b>TOTAL</b>		<b>14,5</b>	<b>58</b>		<b>5,5</b>	<b>21</b>	<b>100</b>



Comme dans toutes les villes de banlieue, le problème des transports revêt une importance considérable, et ce d'autant plus que les véhicules privés ne sauraient se substituer aux moyens de transport public.

L'enquête nous renseigne sur le lieu de travail des chefs de ménages et nous donne par conséquent une idée des problèmes posés par les déplacements de la population active, auxquels s'ajoutent bien entendu les transports d'individus en quête d'emploi, allant faire leurs achats, se déplaçant pour leurs loisirs, etc (tableaux 20 et 21).

TABLEAU 20

REPARTITION DES CHEFS DE MENAGES SUIVANT  
LE LIEU DE TRAVAIL (QUARTIERS LOTIS)

	Fourcentage
à Pikine même	25 %
entre Pikine et Rufisque	1 %
à Rufisque	1 %
entre Pikine et Dakar	2 %
à Dakar	32 %
autres cas	2 %
sans objet	6 %
N D	31 %
	100 %

TABLEAU n° 21

REPARTITION DES CHEFS DE MENAGES SUIVANT  
LE LIEU DE TRAVAIL (QUARTIERS FLOTTANTS)

Lieu de travail	DJIDDA	WAKHINANE III	MOUZDALIFA
Pikine	54 %	43 %	21 %
Entre Pikine et Rufisque	-	4 %	-
Rufisque	-	2 %	-
Entre Pikine et Dakar	4 %	-	3 %
Dakar	23 %	36 %	40 %
Autres	-	2 %	1 %
S O	-	2 %	-
N D	19 %	10 %	35 %

On voit que la majorité des travailleurs de Pikine employé soit à Pikine, soit, et ce en plus grand nombre, à Dakar. Le déplacement pour aller au travail a de multiples aspects négatifs. D'une part, il coûte relativement cher et peut grever de façon sérieuse les budgets des travailleurs, qui ne sont pas en mesure d'obtenir une indemnité de transport compensatrice. D'autre part, il accroît considérablement la journée de travail en raison des longues attentes, des heures de pointe, et augmente la fatigue du travailleur par les mauvaises conditions dans lesquelles il voyage. En outre, il lui devient difficile de rentrer chez lui pour le repas de midi, ce qui pose à la fois le problème matériel de se nourrir en cantine ou au restaurant, et le problème de l'éloignement familial.

Les analyses précédentes nous ont donné quelques-uns des aspects des problèmes du travail et de l'emploi à Fikine, ainsi que des indications sur les niveaux de rémunérations. Il serait difficile d'aller plus loin et de fournir une appréciation détaillée des niveaux de vie proprement dits et d'aborder les questions du travail de façon approfondie. On se bornera donc à quelques remarques.

Tout d'abord Fikine est en partie une banlieue ouvrière, ce qui lui donne sa physionomie particulière; elle n'est pas une agglomération de ruraux provenant directement de leur village. L'usine de l'ICOTAF dans Fikine même, les usines proches, la Cotonnière du Cap-Vert, SIMPAFRICy constituent une part importante du secteur textile de l'industrie sénégalaise. Ces industries qui produisent des biens de grande consommation et peuvent exporter les tissus sur les Etats voisins sont l'embryon d'un secteur industriel plus vaste.

Par suite, les problèmes ouvriers prennent une grande importance dans la population active de la ville et ces problèmes dépassent largement le simple cadre de l'agglomération. Ils concernent l'ensemble du monde ouvrier du Cap-Vert qui se pose un grand nombre de questions: comment défendre ses intérêts propres, quel rôle jouer dans le développement etc, sans compter les questions très classiques de l'organisation syndicale, du droit de grève, des rapports des syndicats et des pouvoirs publics entre eux et avec les chefs d'entreprise.

Pour donner quelques précisions, signalons par exemple qu'un ouvrier machiniste de troisième catégorie à l'ICOTAF, principale industrie de l'arrondissement, est payé 55,80 Frs l'heure, pendant une semaine de 40 heures environ. Avec les divers prélèvements, il touche 4.900 Frs environ par quinzaine.

Il dépense une partie de son revenu à l'économat de l'usine achetant le riz, l'huile, le savon, le sucre, le lait éventuellement de la confiture, Nescao etc.

Un ouvrier de la 4ème catégorie (dont les effectifs sont un peu plus nombreux) touchera 6.300 Frs par quinzaine. La convention collective des textiles qui avait été conclue en 1958 a été modifiée en 1961 avec augmentation du tarif horaire qui l'a porté au niveau actuel.

Les ouvriers qui souvent (voir plus haut les statistiques sur la durée de l'emploi) ont une grande ancienneté dans l'entreprise font observer qu'il leur est extrêmement difficile d'accéder aux échelons de qualification supérieure et par exemple de passer de la troisième à la quatrième catégorie. Il semblerait qu'un effort de promotion professionnelle à l'intérieur des entreprises devrait être tenté, ou s'il existe, qu'il devrait être accentué.

On doit noter également que, dans le cours des dix dernières années et également depuis l'indépendance, il ne paraît pas que les rémunérations salariales aient suivi les progrès de la productivité considérables dûs à l'amélioration de l'équipement et à la meilleure organisation du travail.

La prime de transport dont le principe avait été acquis dans certaines usines comme l'ICOTAF, puis retiré pourrait constituer une utile compensation aux frais et à la fatigue engendrés par les déplacements. Elle n'est d'ailleurs revendiquée que de façon sélective, au profit des travailleurs les plus éloignés du lieu de travail.

Un autre problème important en raison de son aspect humain est le respect des obligations concernant la demi-heure de pause destinée à la restauration. Il est certain que de nombreux ouvriers prennent leur repas sans quitter leur travail, ce qui n'est pas sans danger, en particulier dans les usines textiles où la poussière de coton se dépose sur la nourriture.

Enfin la médecine du travail n'est pas parfaite. C'est cependant un élément essentiel non seulement à la productivité du travail, mais aussi à l'équilibre et à la sécurité de l'ouvrier. On sait que dans les pays africains, y compris dans les zones urbaines, la quantité et la qualité de la nourriture, sans parler des conditions générales d'hygiène, laissent souvent à désirer. La plus grande fragilité de l'organisme qui en résulte a nécessairement des répercussions au niveau de la production, surtout lorsqu'il s'agit d'un travail soutenu et pénible.

Une question plus angoissante est celle du chômage. On a vu que statistiquement, celui-ci est important. Il est d'autant plus grave que la masse des chômeurs est loin d'être en régression, que les chômeurs de Dikine ne sont qu'un cas particulier du sous-emploi dans l'ensemble du Cap-Vert, et que les perspectives économiques ne laissent pas prévoir d'amélioration prochaine. En fait, comme on le dira plus loin, c'est la capacité du Sénégal de former efficacement ses agents économiques qui est en cause.

Les chômeurs s'organisent. On peut citer par exemple le regroupement des chômeurs ouvriers du bâtiment du 5ème secteur. Ils sont établis en coopérative qui vit de leur cotisation. Les membres sont au nombre de 248, les cotisants sont environ une trentaine. La plupart sont âgés de 30 à 40 ans

et font partie des 5ème et 6ème catégories.

Les ouvriers qualifiés se plaignent beaucoup du préjudice que leur cause le régime du tacheronnat. Les entrepreneurs livrent souvent à un sous-traitant les marchés qu'ils ont obtenus et le sous-traitant, pour réaliser à son tour un bénéfice, est amené à recruter des ouvriers sans grande qualification et mal payés.

Une autre organisation syndicale est le regroupement professionnel des artisans du bâtiment. Cette organisation se plaint d'être toujours devancée par des entreprises dakaraises lors des adjudications, d'être mal informée ou de l'être trop tard. Il est en effet vraisemblable que la distance gêne l'information et handicape ces artisans dans la recherche du travail. Il semble que, même les travaux à effectuer à Pikine, soient très souvent confiés à des entreprises dakaraises. Il s'agit essentiellement donc d'un problème d'organisation inter-syndicale sur lequel le Gouvernement pourrait être amené à se pencher.

Les problèmes de niveau de vie et d'emploi urbains ne peuvent être étudiés isolément sans référence à l'environnement économique général. L'histoire du développement des villes est celle des modifications de leur fonction, des transformations plus ou moins progressives des relations qu'elles nouent avec le milieu rural.

Il est impossible de traiter convenablement des problèmes de revenus et de travail et encore plus de penser les résoudre si on ne les replace pas dans une perspective générale de développement.



L'ensemble de l'économie sénégalaise est tributaire et restera encore longtemps tributaire du monde agricole. C'est pourquoi, on peut le dire très nettement, la clef du problème des villes est pour l'essentiel dans l'amélioration du niveau de vie rural.

La prise de conscience du problème ne semble pas totale dans l'ensemble des services. Il semble encore que l'on croie assez confusément qu'une ville peut trouver en elle-même les raisons de croître et que l'urbanisation fait l'industrialisation.

L'on sent que le développement de la démographie urbaine et l'absence de perspectives précises de production dans ces zones et de perspectives d'emploi dans les usines posent des problèmes graves, mais tout se passe comme si l'on espérait qu'un mystérieux pouvoir compensateur viendrait au moment le plus critique redonner équilibre à une économie déséquilibrée, procurer des emplois à une économie sous-employée.

L'on se doit de dire que le cas de Pikine ne fera que s'aggraver si l'industrialisation du pays, au Cap-Vert et ailleurs ne devient pas une réalité. Les prévisions actuelles du Plan en matière industrielle sont particulièrement limitées dans cette région et l'on sait que déjà la quasi-totalité des industries dakaroises tournent très en-dessous de leur capacité de production.

La croissance de Dakar et de sa banlieue restera toujours limitée avec un arrière-pays rural aussi sous développé. Les travailleurs toujours plus nombreux de Pikine ne trouveront pas d'emploi dans des usines qui se limiteraient à l'approvisionnement des marchés urbains du Sénégal.

Leur chance réside dans la mise en place d'un secteur industriel dynamique, c'est-à-dire comportant aussi et surtout la production des équipements destinés à la modernisation du monde rural.

### CHAPITRE III

#### NUTRITION ET SANTE

Toute une série de questions se rapporte à la santé de la population de Pikine afin d'essayer de déterminer les problèmes principaux qui se posent.

Dans une perspective de développement, la santé apparaît à la fois comme le but de toute action de développement donc comme un objectif : "nourrir les hommes, les soigner" et à la fois comme un moyen du développement : accroissement de la capacité de travail, de la capacité d'innovation, possibilité d'échapper au fatalisme de la faim, de la maladie etc... La santé des individus occupe donc une place centrale dans le développement. L'analyse de la situation actuelle doit nous éclairer sur la politique à adopter, les priorités à dégager, les actions à entreprendre. Nous nous sommes spécialement attardés sur le problème des enfants car les premières années de la vie de l'individu sont déterminantes en ce qui concerne les aptitudes physiques et intellectuelles ultérieures et sont prioritaires.

## N U T R I T I O N

---

Ne pouvant nous livrer à une véritable enquête de consommation (pesée des aliments au moment de la préparation des repas) nous avons abordé ce problème par 2 voies :

- d'une part une enquête sur les marchés fournissant des données concernant les produits vendus sur ces marchés, la répartition des marchandises ou marchandes,

- D'autre part un certain nombre de questions visant à déterminer les habitudes de consommation, la qualité de la ration alimentaire fournie et les quantités absorbées.

Sans avoir le degré de précision d'une enquête nutritionnelle par pesée, cette double démarche nous permet d'avoir des données suffisantes pour dresser un bilan des problèmes de nutrition de la population de Pikine. (1)

### I - LES HABITUDES DE LA CONSOMMATION

La taille de l'unité familiale de consommation à Pikine est moyenne : près de 40 % des familles ont moins de 5 convives habituels au repas du soir, 35 % en ayant de 5 à 8; les grandes familles de plus de 10 convives sont rares (10 %).

Les résultats détaillés sont les suivants :

(1) Ce bilan paraîtra souvent optimiste. En fait, parfois l'attitude des femmes peut être sensiblement divergente de l'opinion qu'elles émettent.

TABLEAU 22: Taille de l'Unité Familiale de Consommation  
au repas du soir :

Nombre de convives	
1 seul	1 %
2 convives	5 %
3 -	5 %
3 à 5	28 %
5 à 8	35 %
8 à 10	16 %
10 à 15	9 %
15 et plus	1 %
<b>T O T A L</b>	<b>100 %</b>

Alors que le repas du soir réunit tous les membres de la famille, au repas de midi 43 % des Chefs de famille ou principaux salariés ne participent pas, consommant un repas apporté sur les lieux de travail ( 12 % ) ou mangeant chez parents ou amis ( 10 % ) ; il existe peu de cantines d'établissement, mais il faut noter qu'un nombre élevé de femmes ( 13 % ) ignore ce que fait le mari. ( Voir Tableau 23 )

TABIEAU 23 : Repas de midi du chef de famille :

Lieu	7 %
foyer	57 %
Cantine de son lieu de travail	3 %
Restaurant - pension	1 %
Repas apporté sur le lieu du travail	12 %
Parents ou amis	10 %
Ne mange pas	1 %
Autre	2 %
Non - réponse	13 %
<b>T O T A L</b>	<b>100 %</b>

Nous avons donc axé les questions relatives aux plats consommés sur le repas du soir, qui rassemble alors la véritable cellule de consommation.

En ce qui concerne les habitudes de consommation, trois faits sont à souligner:

- Préférence pour le riz.
- Consommation relativement élevée d'aliments protéiques principalement sous forme de poisson.
- Influence de produits "modernes".



A) Préférence pour le riz.

Tous nous trouvons en présence d'un type de consommation urbain caractérisé par l'adaptation d'un aliment importé (le riz) à une structure culinaire traditionnelle (plat unique à base de céréales complété par une sauce à base de poisson ou de viande); Dans 76 % des cas, le plat du soir est le riz au poisson ou à la viande, 12 % seulement consomment le couscous (de mil), plat traditionnel Sénégalais du soir. Ces chiffres sont à rapprocher des 7 % de ménagères préparant un plat "européen" et des 2 % faisant un repas à base de légumes; ceci confirme les enquêtes réalisées à Dakar, dans d'autres cas, montrant la prépondérance du riz dans l'alimentation urbaine.

Les quantités respectives de riz et de mil utilisées en 1 mois illustrent ce fait: alors que près de 7 % des ménages utilisent moins de 25 kg de mil, 6 % seulement utilisent moins de 25 kg de riz; 65 % des ménages utilisent plus de 50 kg. de riz par mois, 88 % des ménages utilisent plus de 10 l. d'huile par mois, ce qui est très conforme aux habitudes alimentaires sénégalaises, l'huile apparaissant comme un élément de prestige, un élément énergétique et un moyen de compenser une alimentation trop exclusivement glucidique. Les tableaux suivants (24 et 25) donnent les résultats détaillés.

TABLERAU 24 : Consommation d'huile dans les ménages *par mois*

Litres d'huile	% des ménages
moins de 5 l.	3 %
5 à 10 l.	9 %
10 à 15 l.	29 %
15 à 20 l.	22 %
20 à 25 l.	25 %
plus de 25 l.	13 %
Non réponse	1 %
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>

TABLEAU 25 : Consommation de riz et de mil *par mois*  
dans les ménages.

- Kilogs - de mil ou de riz	% des ménages consommation du riz	% des ménages consommation de mil
moins de 10 kg	1 %	40 %
10 à 25 kg	5 %	27 %
25 à 50 kg	30 %	11 %
50 à 75 kg	30 %	7 %
75 à 100 kg	26 %	1 %
plus de 100 kg	7 %	-
Don réponse	1 %	15 %
TOTAL	100 %	100 %

### B) Consommation élevée d'aliments protidiques.

5 % des ménagères seulement ont préparé un repas du soir constitué de céréales uniquement. En plus ou moins grande quantité, le poisson ou la viande apparaissent presque toujours dans le plat familial. L'apport protidique est constitué essentiellement par le poisson ; dans 45 % des cas, il y a au moins 7 repas dans la semaine qui comportent du poisson donc une fois par jour en moyenne et même dans 65 % des cas, tous les repas de la semaine ont du poisson. En ce qui concerne la viande, la fréquence est moins grande : 28 % des ménages mangent de la viande à 7 repas donc 1 fois par semaine, la majorité (46 %) en mangent de 3 à 5 fois par semaine, ce qui est encore très élevé comparé à la consommation occasionnelle rencontrée dans les populations rurales (cf. Tableau 26).

TABLERAU 26 : Fréquences du poisson et de la viande dans la consommation hebdomadaire des ménages.

FREQUENCE	% Ménages	
	Poisson	Viande
1 repas par semaine	-	4 %
3 - - -	2 %	36 %
5 - - -	5 %	50 %
7 - - -	15 %	14 %
10 - - -	5 %	3 %
Tous les repas	65 %	11 %
Non réponse	5 %	2 %
TOTAL	100 %	100 %

Les enquêtes sur les marchés de Fikine fournissent des données illustrant cette prépondérance du poisson. Le Tableau 27 donne la répartition des souks ou tabliers en fonction des produits vendus.

Sur 111 points de vente de produits alimentaires, près du 1/3, (37) vendent du poisson, 3 % (10) vendent de la viande. La plupart des vendeuses de poisson sont au marché Zinc, une partie de celles-ci étant les femmes des pêcheurs de Thiaroye qui pratiquent des prix moins élevés. Les observations faites au marché Zinc indiquent un arrivage quotidien de 3.000 kg de poisson, quantité très importante si on rapporte à la population de Fikine soit 30.000 habitants.

En ce qui concerne la viande, beaucoup moins vendue sur les marchés, ce sont essentiellement les abats qui sont achetés par les ménagères, ceux-ci étant moins chers que les bons morceaux. Il faut signaler à ce propos l'existence d'une vente clandestine (principalement du mouton) dans les quartiers, par des bouchers non déclarés qui écoulent ainsi une viande le plus souvent non contrôlée par le service d'Hygiène.

Il faut souligner que si la consommation quotidienne paraît élevée pour l'ensemble de la population, cela ne supprime pas les inégalités: entre familles de chômeurs et familles ayant une source de revenu, entre enfants et adultes, entre femmes et hommes.

TABEAU 27

REPARTITION DES SOUKS ET TABLIERS SUR LES DIFFERENTS  
 MARCHES DE PIKINE EN FONCTION DU PRINCIPAL PRODUIT VENDU

Nombre souks ou tabliers	Poisson		légumes	viandes	autres denrées	perles herbes	total	souks non occupés
	frais	sec						
ZINC	142	113	16	18	286	24	599	-
CHAVANEL	--35	--	--	7	55	--	97	--
MAKHINANE	16	--	31	4	78	13	183	41
LANSAR	--17	--	--	6	22	--	89	44
BALLA FAYE	1	--	3	1	5	--	13	3
KERMBL	16	7	23	4	53	--	157	34
	347		73	40	499	37	1.110	122



C) Influence des produits "modernes"

Nous avons déjà relevé l'adoption par la population urbaine du riz - produit importé -, préféré sous forme de brisures.

Le pain appartient à ce type de produits modernes et est devenu une habitude de consommation, 80% des familles achètent du pain tous les jours, 1% n'en achètent jamais ou rarement, 14% quelques fois par semaine. Il est consommé principalement au petit déjeuner: 77% des enfants consomment à ce repas un liquide et du pain ( 50% du quinquiliba, 27% du café au lait ).

Le lait apparaît sous sa forme moderne, 92% de la population en consomment chaque jour ou au moins plusieurs fois par semaine; dans 95% des cas, il s'agit de lait en boîte, le lait en bouteille étant nettement plus cher; le lait vendu par les Peuls n'est disponible qu'en faible quantité et il est, lui aussi, plus cher. Le lait n'est d'ailleurs pas réservé aux enfants, dans 95% des cas tout le monde en boit. Les enfants au petit déjeuner consomment du lait dans 30% des cas seulement, 51% des petits déjeuners enfantins sont composés de quinquiliba, tisane sans beaucoup de valeur nutritive, mais ayant des vertus médicinales ( antipalustre - antifièvre ) dont le prix est très faible ( 5 Fr le bâton, celui-ci étant susceptible de servir à préparer une cinquantaine de bols ).

II - REPAS-TYPE SE DEGAGEANT DE L'ENQUETE.

Le repas-type, tel qu'il apparaît dans l'enquête est constitué essentiellement par le riz au poisson qui apparaît comme le terme d'une évolution conduisant des plats traditionnels à base de mil, riches en condiments et sauces

mais pauvres en viande et poisson vers un plat qui devient de plus en plus le plat national Sénégalais, au moins en ce qui concerne la fraction urbaine ou semi-urbaine de la population. Il est frappant de noter la restriction de la gamme de plats par rapport à celle rencontrée en brousse. Ce plat relativement monotone, car consommé midi et soir dans la majorité des cas, satisfait pourtant les populations enquêtées; à l'unanimité une dépense additionnelle serait consacrée à accroître la nourriture actuelle sans se porter spécifiquement sur des denrées bien déterminées. Il faut souligner que le riz au poisson est un plat équilibré comportant: une céréale, un aliment protidique, des légumes et divers condiments.

Si l'on rapproche les fréquences d'achat de riz, d'huile, et la taille des familles ( convives ), on peut avoir une idée de la consommation moyenne mensuelle: 8 à 10 kgs de riz par personne et 3 litres d'huile environ soit respectivement 250 à 300 grammes de riz par jour, 100 grammes d'huile environ. D'après les relevés de marchés 80 grammes environ de poisson seraient disponibles par personne. Les principaux besoins nutritionnels sont donc en moyenne satisfaits.

### III - METHODES D'APPROVISIONNEMENT.

Cinq marchés desservent Pikine: l'affluence est grande puisqu'on a pu dénombrer plus de 20.000 personnes les fréquentant, dont 8.500 au marché Zinc qui apparaît comme le mieux achalandé.

Les femmes font le marché tous les jours pour les produits périssables: poisson, viande, légumes, condiments achetés quotidiennement en petite quantité. Les transactions sont d'un montant assez faible, 60% des femmes disposent d'une somme allant de 100 à 200 Fr par jour pour faire le marché; les 3/4 n'excèdent pas 300 Fr.

Cet argent est consacré en principe à la dépense alimentaire ; en fait les femmes achètent des tissus à crédit avec une partie de l'argent (25 à 50 F par jour) ce qui fait passer le prix du tissu de 250 F le mètre au comptant à 350 F à crédit.

Des produits maraîchers sont disponibles sur les marchés, mais sont achetés en petite quantité, au tas de 5 F ou 25 F selon les cas et servent de condiments dans le riz au poisson et non d'aliment de base.

Une partie de la nourriture est achetée au mois, riz, huile, sel, concentré de tomates, l'approvisionnement se fait alors dans plus de la moitié des cas à la boutique maure du quartier, 10 % des ménages achetant chez les commerçants de Dakar, très peu (6 %) chez les commerçants de Pikine. Aucune femme ne signale d'approvisionnement en brousse, ceci est peut-être dû au fait qu'il s'agit dans ce cas davantage de cadeau venant de la famille restée en brousse que d'achat. D'autre part, vraisemblablement ces achats en brousse sont plus fréquents après la récolte et non à cette période qui correspond à la soudure à la campagne. Cette pratique d'achat chez le boutiquier local entraîne un accroissement de la dépense, les prix étant plus élevés, notamment le riz en période de pénurie était revendu 50 F le kg.

La pratique de la vente au détail ( petit tas de concentré de tomates, fraction de litre d'huile, cigarettes etc...) augmente encore la dépense sans accroître les quantités disponibles.

#### IV - NUTRITION DES ENFANTS.

Pour les enfants de 0 à 6 mois, la préférence est accordée à l'allaitement maternel (87 % des cas), seules 4 % des mères donnant des biberons et 6 % le sein plus du lait caillé. Le sevrage intervient entre 1 et 2 ans. Les femmes savent que l'on doit donner de la viande ou du poisson à l'enfant, 96 % affirment donner ces aliments à l'enfant qui commence à marcher (12 à 15 mois). En pratique les responsables des centres de P.M.I., estiment que ceci n'est pas toujours fait pour raisons diverses (à cause des prix, de la mauvaise volonté de l'enfant, de l'ignorance des mères etc...) et ces responsables soulignent la part de la malnutrition comme cause de déficiences de nombreux enfants venus à la P.M.I.

#### CONCLUSION

Dans le domaine de la nutrition les problèmes principaux qui apparaissent sont :

1 - La nécessité de l'approvisionnement en produits de base en plus bas prix au niveau des quartiers ; il y aurait lieu d'envisager l'organisation d'une coopérative de consommation portant sur les produits essentiels (riz, sel, sucre, huile, tomate et éventuellement mil, la faible consommation de ce produit pouvant être liée à la faiblesse de l'offre). Ceci permettrait aux populations d'échapper à la spéculation.

2 - La nécessité d'une éducation nutritionnelle oeuvre de longue haleine, mais qu'il faut entreprendre au plus vite. Les déficits nutritionnels chez les enfants au sevrage sont attestés par les données recueillies dans les

centres de P.M.I., l'insuffisance des repas des scolaires à un moment où la croissance réclame une nourriture plus importante est notée par les instituteurs qui constatent une baisse d'attention et de travail chez les enfants mal nourris. Il faudra lutter contre une certaine monotonie des repas, si globalement le riz au poisson ou à la viande fournit les éléments glucidiques et protidiques essentiels il est certain que le passage à une vie urbaine supprime les apports des produits de cueillette et des condiments et feuilles diverses. La consommation de produits maraîchers doit encore augmenter pour supprimer les avitaminoses. Pikine a la chance d'être située en pleine zone maraîchère et des progrès sont attendus dans la consommation des produits de la zone.

Les marchés de Pikine offrent tous les produits nécessaires à une bonne alimentation, encore faut-il que les ménagères consacrent suffisamment d'argent à ces aliments afin qu'ils ne soient pas seulement symboliques. La nutrition peut être freinée par une mauvaise utilisation des sommes disponibles, dépensées en produits non essentiels à ce propos il est nutritionnellement et économiquement aberrant qu'une partie importante du budget alimentation soit dépensée en pain, la publicité faite autour de cet aliment de prestige devrait être limitée et l'éducation insister sur les produits locaux. Un autre obstacle à une bonne alimentation est la faiblesse des revenus, par là nous touchons au problème évoqué par ailleurs du chômage et de la faiblesse du niveau de vie. A court terme, les solutions adoptées (distribution de vivres par la Croix Rouge, biberonnerie dans les P.M.I. pour les familles pauvres) protègent des vies humaines sans résoudre le problème qui appartient plus au domaine du développement économique à long terme qu'à celui des actions à court terme.

S A N T E.

Nous avons abordé les problèmes de Santé de la Population de Pikine de 2 manières : d'une part à travers l'enquête qui reflète subjectivement l'opinion des intéressés relative à leur santé, à celle de leurs enfants, d'autre part à travers des interviews et des dépouillements de documents qui font le point des problèmes de santé et de la manière dont ceux-ci sont résolus à Pikine.

Une distinction est à faire entre les enfants, les femmes enceintes et allaitantes et le reste des adultes.

L'infrastructure sanitaire de Pikine comprend:

- des dispensaires : ils s'adressent à tous, il y a un dispensaire Central, un dispensaire Municipal, un dispensaire des Religieuses (Notre-Dame du Cap-Vert), un second dispensaire municipal est en cours d'aménagement.

- Centres de Protection Maternelle et Infantile s'adressant aux enfants de 0 à 6 ans et aux femmes enceintes.

Il existe 2 Centres : P.M.I. de Taly Boumag (P.M.I. 1 )  
P.M.I. I.C.O.T.A.F. (P.M.I. 2 )

- Un Cabinet Médical privé (Mme SAMBA GUEYE)

- Un centre de la Croix Rouge Sénégalaise (dirigé par Mme LAMINE GUEYE).

- 2 cliniques d'accouchement privées.

- 1 maternité dépendant du dispensaire Central disposant de 16 lits pour les accouchées.

- 1 service d'Hygiène qui pratique les vaccinations.



## 1 - PROBLEME DE SANTE DES ENFANTS.

Toutes les femmes interrogées avaient des enfants : la fréquence maxima est de 3 enfants (21 % des femmes) 55 % des femmes ont 2-3- ou 4 enfants.

Tous les enfants ne fréquentent pas les Centres de P.M.I., 30 % des femmes interrogées n'ont pas répondu ou n'ont pas montré le carnet des enfants. Dans près du 1/3 des familles, tous les enfants sont suivis par la P.M.I. Pour les enfants ne fréquentant pas le P.M.I., la raison alléguée est l'inexistence de la P.M.I..

Cependant, le dépouillement des données recueillies dans les Centres de P.M.I. (série des rapports d'activité de Pikine 1, depuis 1962 - rapports d'activités de Pikine 2 pour 1965) nous a permis de dresser le bilan des activités de ces centres.

### A) FREQUENTATION

L'évolution de la fréquentation de la P.M.I. I depuis 1962 montre un accroissement constant des enfants surveillés. Les chiffres de consultations totales (enfants vus pour la 1ère fois et enfants revenus en consultation ultérieurement) sont les suivants pour la P.M.I. I.

TABLEAU 28 Nombre annuel de consultations en fonction de l'âge des enfants - de 1962 à 1965.

	0 à 1 an	0 à 4 ans	plus de 5 ans	TOTAL
1962 (3 mois) Pikine I(1)	3 112	984	193	4 289
1963 Pikine I	5 053	1 432	116	6 601
1964 Pikine I	8 056	1 550	149	9 755
1965 Pikine I	10 752	1 986	403	13 141
Pikine 2	7 241	3 135	198	10 574

(Ceci représente non le nombre d'enfants fréquentant la P.M.I., mais le nombre de consultations).

Sur un total de plus de 23 000 consultations près de 15 000 sont faites sur des enfants de 0 à 1 an. Ce chiffre ne nous indique pas quel est le nombre de consultants ni le nombre de visites par consultant,

Normalement un enfant allocataire (2) doit être présenté :

tous les 15 jours jusqu'à 2 mois

tous les mois jusqu'à 6 mois

tous les 2 mois jusqu'à 12 mois

soit 10 fois en dehors de la première visite,

Ce qui ne semble pas être le cas: si l'on compare le nombre des enfants allocataires vus une première fois

(1) Chiffres disponibles à partir de Mai 1962,

(2) Enfants dont l'un des parents est affilié à la Caisse de Compensation des Prestations Familiales, Pour toucher les prestations, les mères allocataires sont tenues à présenter régulièrement leur enfant au Centre de P.M.I.

et le nombre de consultants (anciens) allocataires le rapport en ce qui concerne les allocataires/est en moyenne :

$$\frac{\text{enfants revenus à la consultation}}{\text{enfants vus une première fois}} = \frac{10\ 593}{1\ 951} = 5$$

Ce rapport est légèrement plus faible pour les non allocataires qui ne sont pas tenus de présenter leur enfant, il est voisin de 4 . Ce qui montre une assiduité assez remarquable pour des mères non allocataires, donc non stimulées par un récompense monétaire. Le nombre des enfants inscrits pour la première fois en 1965 s'élevait à 3 035 pour les enfants de 0 à 1 an.

La fréquentation devient plus faible dans les années ultérieures : environ 5 000 consultations d'enfants de 1 à 4 ans ont eu lieu dans les 2 P.M.I. en 1965, soit une déperdition notable à un moment où la croissance de l'enfant est particulièrement à surveiller.

En 1965 à Pikine 1, 1 986 enfants de 1 à 4 ans sont venus en consultation dont certains venaient pour la première fois, si l'on ne garde que le chiffre de ceux qui avaient déjà fréquenté au moins une fois la P.M.I., 1 717 enfants seulement de 1 à 4 ans ont fréquenté la P.M.I., or cette tranche d'âge représente les enfants nés en 1961, 1962, 1963, 1964 ; si l'on considère le nombre d'enfants présentés pour la première fois ayant moins de 1 an en 1962, 1963, 1964 (3) on constate que 3 201 enfants ont été inscrits à la P.M.I. soit donc environ 4 000 enfants de moins de 5 ans, si on extrapole pour 1961 et début 1962. On estime qu'au delà d'un an chaque enfant devrait venir une fois par an à la

---

(3) Les chiffres pour 1961 ne sont pas disponibles et les chiffres pour 1962 représentent 3 mois de fonctionnement

P.M.I., la déperdition (4 000 consultations théoriques comparées aux 1 717 enfants présentés) est de plus de 50 %.

Les causes sont diverses :

a) le manque d'incitation des mères ;

b) les mouvements de population et notamment le fait que les enfants soient parfois renvoyés dans les familles à la campagne. Cependant ceci joue aussi en sens contraire : des enfants nés ailleurs devraient être présentés à Pikine lorsque les parents viennent s'y installer.

c) la conception plus ou moins implicite et consciente que les formations sanitaires servent à soigner seulement lorsque l'on est malade. L'idée d'une médecine préventive (hormis peut-être pour les vaccinations) serait assez étrangère à la plupart des mères. On peut en voir une preuve dans la forte proportion de jeunes enfants venant en consultation dans les dispensaires. En ce qui concerne le dispensaire municipal auprès duquel nous avons obtenu des données détaillées pour 4 trimestres, le nombre des consultations d'enfants de 0 à 1 an s'élève à 1 379, et celui des consultations d'enfants de 1 à 4 ans à 6 224; les moins de 5 ans constituant 28 % du total des consultants.

d) la mortalité infantile : elle n'a pas été mesurée directement mais dans l'enquête, 51 % de femmes déclarent avoir perdu un enfant récemment, près de la moitié des décès sont survenus entre 0 et 1 an, 30 % entre 1 et 3 ans ; les causes invoquées étant assez vagues "fièvre" dans presque la moitié des décès.

Il faut souligner aussi la prépondérance des allocataires par rapport aux non allocataires dans les consultations. En 1965 par exemple pour Pikine 1 60 % des enfants vus pour la première fois étaient allocataires, 70 % à Pikine 2.

B) ACTIVITE DES CENTRES DE P.M.I.

1) Vaccinations :

a) B.C.G. : tous les enfants notamment sont vaccinés ; cependant tous ne le sont pas à Pikine : lorsque l'enfant est âgé de plus de 2 mois ou lorsque son poids est insuffisant il est envoyé à la P.M.I. de Dakar. A Pikine 1 pour 1 997 enfants inscrits de moins de 1 an, 1 584 vaccinations ont été enregistrées, 2 067 l'avaient été en 1964, mais concernaient aussi des enfants dépendant de Pikine 2

b) D.T.COQ : (diphtérie-tétanos-coqueluche) : cette vaccination est aussi pratiquée, mais en nombre plus limité : 704 en 1965. Aucune vaccination contre la variole n'a été pratiquée, dans les années 1962/1965.

2) Pansements ombilicaux et sérum antitétanique, faits au Centre de P.M.I. pour les femmes n'ayant pas accouché à la maternité.

1965	Pansements	Sérums
P.M.I. 1	2 918	355
P.M.I. 2	2 500 environ	200 environ

3) Soins :

En 1965 la P.M.I. de Pikine 1 a pratiqué plus de 2 000 soins et fait plus de 2 700 piqûres. Cependant, en cas de maladie des enfants, les parents ne les envoient pas

en priorité au Centre de P.M.I. mais au dispensaire comme nous l'avons vu précédemment. En cas de nécessité, 50 % des parents font soigner leur enfant au dispensaire de Pikine, 13 % au dispensaire de Dakar, 11 % chez un médecin privé, 10 % au Centre de P.M.I., aucun parent ne déclare avoir mené son enfant chez un marabout ou un guérisseur.

Au cours de l'enquête : les maladies les plus fréquemment citées sont le paludisme (68 % des cas) et la rougeole (13 %). On note aussi les diarrhées (5 %) et la coqueluche (2 %).

## II - LES ADULTES

A) LES FEMMES : elles sont prises en charge essentiellement lorsqu'elles sont enceintes.

1) Consultations prénatales et accouchements : les femmes apparaissent comme très réceptives à la médecine moderne : 88 % suivent les consultations prénatales au cours de la grossesse. L'évolution de ces consultations à Pikine 1 est la suivante :

TABLEAU 29

### Consultations Prénatales

(première consultation)

PIKINE 1	Allocat.	Non Allocat.	TOTAL
1963	473	465	938
1964	644	586	1 230
1965 (I)	352	350	702

(I) les consultations prénatales n'ont pas été régulièrement assurées en raison de 2 longues absences de la sage-femme



Les femmes, en moyenne, viennent à 2 consultations prénatales, à Pikine il y a eu 1 578 consultations prénatales en 1965 pour 702 femmes enceintes vues pour la première fois ; il y a peu de différence entre les allocataires et les non allocataires. La proportion est la même en 1964 : 2 701 consultations pour 1 230 consultantes. La majorité des femmes -72 %-ont accouché dans une formation sanitaire publique ou privée.

- 34 % à Pikine (davantage à la clinique privée malgré le prix élevé d'une telle formule; 16 % seulement à la maternité de Pikine contre 18 % dans les cliniques privées).

- 33 % accouchent à Dakar mais la quasi totalité dans les formations publiques, 1 % seulement dans une clinique privée dakaroise.

- 10 % des femmes accouchent chez elles avec une matrone<sup>(1)</sup>

Cependant si l'on consulte les registres de la maternité de Pikine on constate qu'en 1965 pour une période de 6 mois plus de 580 accouchements ont eu lieu ; soit environ 1 100 accouchements par an, si l'on extrapole. Si l'on rapproche ce dernier chiffre des 3 085 enfants présentés pour la première fois en une année à la P.M.I. on a environ 1/3 des enfants qui naîtraient à la Maternité de Pikine.

Les causes sont variées. Parmi celles invoquées par les responsables médicaux notons la capacité d'accueil assez restreinte de la maternité, l'insuffisance du personnel - notamment le personnel absent n'est pas toujours remplacé.

---

1) il s'agit dans de nombreux cas d'une matrone reconnue par la maternité, ayant suivi un petit stage de formation.

2) Education des femmes : une deuxième tâche des Centres de P.M.I. est l'éducation des femmes : conseils de régime, causeries et démonstrations de puériculture, discussions sur l'hygiène.

Depuis peu, les P.M.I. ont entrepris de réformer leurs méthodes et leur enseignement pour s'adresser à un plus grand nombre de femmes sous une forme beaucoup plus pratique notamment, grâce au travail de l'O.R.A.N.A., à partir des plats locaux et des méthodes culinaires ordinaires. Un essai très concluant a été fait cette année à partir de groupes de quartiers.

Ces dernières activités touchent un public encore trop restreint de femmes. Il faudrait davantage de détails sur l'assiduité des femmes, les effets exercés réellement par ces causeries ou démonstrations. Pour le moment, il suffit de noter l'importance des Conseils de Régime dans ces activités. Cependant si l'on rapporte le nombre d'enfants de moins d'un an inscrits pour la première fois en 1965 à Pikine 1 et 2 (3 000 enfants) au nombre de femmes ayant suivi les conseils, 4 821, on constate qu'en moyenne la fréquentation est inférieure à 2 séances par femme en un an ; de plus des discussions avec le personnel de la P.M.I. il ressort que certaines femmes ne viennent jamais et que d'autres sont assidues ce qui implique l'ampleur de l'effort à réaliser dans le domaine de l'éducation sanitaire et nutritionnelle.

TABIEAU 30    Activité des P.M.I. en ce qui concerne  
l'éducation des femmes. en 1965.

		Séances	Présences	Observations
<u>CONSEILS DE REGIME</u>				
Pikine	I	183	3 020	
-	2	165	1 801	21 séances fai-
		---	----	tes dans les
Total		348	4 821	quartiers grou-
				pant 330 fem-
				mes environ.
<u>PUBLICITE</u>				
démonstrations	I	35	247	
-	2	33	1 624	
		--	----	
Total		68	1 871	
causeries	I	51	1 818	
-	2	36	1 624	
		--	----	
Total		87	3 442	
<u>HYGIENE</u>				
Pikine	I	47	956	
-	2	41	945	
		--	----	
Total		88	1 901	
<u>BIBERONNERIE</u>				
Pikine	I	81	840	
-	II	72	419	
		--	----	
Total		153	1 259	

B) LES AUTRES ADULTES.

16 % seulement des adultes déclarent n'avoir pas été malades pendant l'année qui précède. Le paludisme est la maladie le plus souvent invoquée (53 % des cas; les diarrhées dans seulement 6 % des cas), la nivaquine distribuée par le dispensaire est alors utilisée, seul 1 % des enquêtés utilisent des médicaments traditionnels à cet effet. 62 % des adultes en cas de nécessité vont au dispensaire à Pikine, 10 % vont à Dakar : 12 % au dispensaire, 5 % à l'hôpital, et 12 % chez un médecin privé. Signalons aussi que 2 % seulement utilisent le dispensaire d'entreprise. On mesure ici la très petite contribution du secteur privé à l'amélioration sanitaire du Cap-Vert. Le recours à la médecine moderne (consultations-médicaments) est donc largement pratiqué, 1 % avouant aller chez le guérisseur. Mais il se pourrait que les déclarations ne correspondent pas tout à fait à la réalité, car on rencontre une certaine réticence à le dire publiquement ; il est vraisemblable que le recours au médecin ou à l'infirmier s'accompagne d'un recours aux pratiques plus traditionnelles, ce qui est relativement peu important dans la mesure où toutes les observations montrent un recours important à la médecine moderne. Plus de 10 % de la population n'hésitent pas à payer un médecin privé (ou à aller au dispensaire des religieuses qui font payer la consultation 50 F)

En ce qui concerne le dispensaire de Pikine, nous avons vu que 62 % des adultes en cas de nécessité déclarent y aller.

Nous avons pu obtenir des résultats détaillés sur les consultations du dispensaire municipal. Aux troisième et quatrième trimestres 1965 et aux premier et deuxième trimestres 1966 - soit une année, le nombre de nou-

veaux consultants ( 1ère consultation) a été de plus de 26 000, les adultes nstituent 32,6 % de l'ensemble. La catégorie la plus nombreuse est celle des 5-14 ans (enfants des écoles).Le nombre total de parents venant au dispensaire varie entre 8 000 et 11 000 par trimestre. Le tableau suivant indique l'importance de la fréquentation au cours d'une année (1ère consultation).

TABLEAU 31 - Répartition des Consultations au Dispensaire Municipal en fonction de l'âge pendant 4 trimestres.

	0 - 4	5 - 14	Adultes	Total
3è trim. 65	218	991	1 737	1 848
4è - 65	505	1 896	2 918	3 670
1er - 66	335	1 743	2 917	6 156
2è - 66	291	1 614	2 876	6 358
<u>TOTAL</u>	1 379	6 244	10 438	26 832
	5, 1 %	23 %	38,8 %	32,6 %

Des fiches du dispensaire municipal, nous pouvons tirer quelques indications concernant les principales affections soignées. Ces chiffres sont simplement indicatifs; il faut noter que le dispensaire ne dispose pas de médecin, le diagnostic est posé par l'Infirmier-Chef responsable du dispensaire, de plus l'importante fréquentation du dispensaire empêche que l'infirmier voit tous les cas.

Sur 26 000 consultations les principales causes seraient :

- les traumatismes et plaies diverses plus de 7000 cas
- les rhumes, bronchites, maladies de l'appareil respiratoire 1 800 cas
- les maladies de l'appareil digestif (diarrhées, maux d'estomac) plus de 3 200 cas.
- les maladies des yeux 2 700 cas
- les maladies des oreilles près de 1 500 cas
- les vers intestinaux plus de 1 000 cas.
- le paludisme 2000 cas

+        +        +  
          +        +  
                  +

De l'enquête il ressort que le principal grief fait par 30 % des adultes aux dispensaires est le coût élevé des médicaments. En effet devant l'insuffisance des médicaments à leur disposition, les responsables des dispensaires rédigent des ordonnances.

20 % trouvent qu'il y a trop de malades, 12 % se plaignent du manque de médicaments, 12 % du mauvais accueil et 12 % de la lenteur du personnel, Le nombre de médecins apparaît satisfaisant à la quasi unanimité ; aucun ne se plaint de l'éloignement.



### III - LES INSUFFISANCES DU SYSTEME ACTUEL.

#### A) EN CE QUI CONCERNE LES ENFANTS :

L'action des Centres de P.M.I. est limitée par leur manque d'autonomie vis à vis de Dakar. En ce qui concerne les vaccinations B.C.G., la P.M.I. ne vaccine que les enfants de moins de 2 mois, le contrôle se faisant de toute façon à Dakar. Pour l'enfant de plus de 2 mois, la mère doit aller au moins 3 fois à Dakar (test préalable-vaccination contrôle), ce qui explique le découragement des femmes.

Les conseils de régime sont faits par des équipes fixes dans des locaux réduits ; leur organisation est à améliorer pour que l'efficacité soit supérieure.

L'action de la P.M.I. s'exerce surtout sur les enfants de 0 à 1 an. Au delà entre 1 et 5 ans l'enfant est peu pris en charge sauf en cas de maladie constatée. Une expérience de jardin d'enfants de la Croix Rouge débutera en octobre et vise principalement cette catégorie des 1 - 5 ans.

Les Centres de P.M.I. sont mal ravitaillés en médicaments (sérum notamment). Là aussi une certaine autonomie par rapport à la P.M.I. de Dakar est souhaitable, ainsi qu'une répartition des médicaments disponibles fixée d'avance entre Dakar et Fikine.

Le personnel assez limité n'est pas toujours remplacé en cas de maladie, il s'en suit de longues périodes de non fonctionnement d'une partie du service (consultations prénatales en 1965 par exemple).

B) EN CE QUI CONCERNE LES ADULTES.

Il semble que se pose le problème de la faible capacité d'accueil en matière d'accouchements (lits - mais aussi personnel).

Nous n'avons pu obtenir beaucoup de détails sur les vaccinations., il semble qu'en dehors des épidémies (fièvre jaune en fin 1965 par exemple), l'accent n'est pas mis sur les vaccinations; pour le B.C.G. notamment celui-ci ne concerne que les enfants. Ceci paraît particulièrement grave dans une population vivant dans des conditions d'habitat et d'hygiène précaires où les travailleurs de force sont nombreux. La faiblesse d'équipement sanitaire à Dakar et à Pikine ne permet pas l'isolement de tous les tuberculeux quand bien même ils seraient dépistés - ce qui n'est pas le cas, ceux-ci sont donc en contact permanent avec leur milieu et sont des propagateurs de bacilles de Koch.

Les services d'assainissement ne jouent pas un rôle déterminant et il ne faut guère escompter dans l'état actuel qu'ils contribuent à améliorer le niveau de santé.

L'éducation sanitaire et nutritionnelle reste encore à un faible niveau et l'amélioration des conditions d'hygiène et de vie serait aléatoire dans ces conditions.

Toutes les formations sanitaires se plaignent de l'insuffisance des médicaments.

En conclusion, il semble que Pikine ne manque pas d'infrastructure sanitaire. Le problème essentiel consiste à mieux faire fonctionner ce qui existe.

Dans les années à venir, un accroissement sensible du budget du Ministère de la Santé Publique n'est guère à escompter, le Sénégal devra faire face au fonctionnement de certaines infrastructures sanitaires nouvelles; de plus un déséquilibre existe déjà entre la couverture sanitaire dans les villes et dans les campagnes, il ne s'agit pas de favoriser encore les premières au détriment du monde rural.

Il s'agit donc d'une modification dans les ventilations entre les différents services et d'une organisation optimale de ces services afin d'entreprendre des actions peu coûteuses, mais efficaces pour la santé.

Ces améliorations viseraient une meilleure organisation du travail entre les P.M.I. de Pikine et la P.M.I. de Médina pour les vaccinations, l'approvisionnement en sérum, la répartition des médicaments; le but est d'assurer une autonomie suffisante à la P.M.I. de Pikine.

L'accent serait à mettre par tous les moyens d'éducation dont on dispose (télévision-alphabétisation-écoles-formations sanitaires) sur l'éducation sanitaire et nutritionnelle afin d'améliorer les conditions de vie de la population.

Le développement de la médecine préventive, vaccinations, dépistages systématiques, permettrait à la médecine curative actuellement seule pratiquée de gagner en efficacité dans la mesure où l'action de celle-ci s'exercerait dans un milieu d'où certaines prédispositions auraient été éliminées.

Les populations semblent réceptives à la médecine et participent financièrement à l'achat de médicaments. Connaissant la part élevée du conditionnement et des marges bénéficiaires dans les prix des produits pharmaceutiques, il semblerait intéressant de permettre l'acquisition de ceux-ci à un prix moins élevé, comme il est fait pour la nivaquine vendue dans les coopératives rurales. Un conditionnement plus simple et la vente dans des circuits coopératifs par exemple permettraient une amélioration de la Santé par l'accroissement réel du budget de santé des individus.

Une amélioration très efficace consisterait en un perfectionnement du personnel, notamment par des stages ou conférences au B.A.N.A. (1), au service d'Education Sanitaire. Très peu d'infirmiers croient à l'importance de l'éducation sanitaire, ce qui explique son peu d'impact sur les populations. Pikine a la chance d'être assez proche pour bénéficier d'un matériel audiovisuel et de conseils des organismes spécialisés dans ces domaines.

---

(1) Bureau d'Alimentation et de Nutrition Appliquée.

PROBLEMES D'URBANISME, D'HABITAT

ET DE TRANSPORT

Les problèmes d'urbanisme de l'agglomération de Pikine ont déjà été posés dans le Plan-Directeur d'Urbanisme de la ville de Dakar, élaboré par M. ECOCHARD.

Nous ne reviendrons pas sur ce document, fort important, qui doit être considéré comme le schéma à partir duquel toutes les opérations d'urbanisme seront menées, que ce soit dans le domaine de la santé, de l'enseignement, des affaires sociales proprement dites.

Nous ne ferons ici qu'apporter des renseignements supplémentaires sur la situation de Pikine et les besoins de ses habitants dans ce secteur, notamment pour l'habitat, l'hygiène et l'assainissement, les transports. Les autres données utilisables par l'urbaniste se trouvent réparties dans les autres chapitres (démographie, emploi et niveaux de vie, santé et nutrition, enseignement).

I - L'HABITAT

Pikine vue d'avion fait l'effet d'une agglomération construite au ras du sol, de façon très uniforme, en petites cases alignées au milieu du sable.

Si l'on circule dans les rues, on s'aperçoit pourtant que les types de construction sont très variés ; ils

vont de la case délabrée aux planches disjointes à la construction en dur, souvent élégante, notamment dans les cités.

a) Les types de logement : L. Thoré en 1960 signalait que 73 % de cases dans les quartiers étaient construites en bois, et 16 % en dur. Nos résultats ne sont guère comparables puisqu'ils englobent à la fois les quartiers lotis et les Cités dont la totalité est construite en dur).

Nous avons de plus introduit un troisième critère : dur + bois, c'est-à-dire le plus souvent une dalle de ciment sur laquelle sont posés les murs en bois. La répartition est ainsi la suivante :

En dur	47 %
En bois	30 %
Dur et bois	20 %
Crinting	
(banco)	3 %
	-----
Total	100 %

Si l'on ne tient pas compte des Cités, le pourcentage de constructions en dur dans les quartiers est de l'ordre du tiers, ce qui indiquerait une amélioration de l'habitat depuis 1960, réalisée par les habitants eux-mêmes. Ceci est un indice de certaines possibilités d'épargne de la part des ménages.

b) Le nombre de pièces : Les résultats de l'enquête sont les suivants :

1 pièce	0 %
2 -	11 %
3 -	10 %
4 - et plus	70 %
N S	1 %

Nous n'avons pas pu calculer un indice d'occupation des pièces, n'ayant pas la répartition des ménages par ordre de grandeur, Thoré signalait de son côté 24% de ménages possédant 5, 6 ou 7 pièces et démontrait que les cités avaient un indice d'occupation beaucoup plus élevé que les quartiers.

La cuisine ne se fait pas toujours dans une pièce spéciale; si la quasi totalité des occupants des cités ont une pièce consacrée à la cuisine, 33% de l'ensemble de la population cuisinent dehors, 3% sous la véranda; 1% des habitants a le gaz.

Signalons également que 8% des parcelles enquêtées étaient vides au moment de l'enquête; ou bien les habitants sont partis ailleurs et le propriétaire cherche à relouer, ou bien la parcelle vient d'être construite et le propriétaire n'a pas encore trouvé d'acquéreur, Ce pourcentage ne tient évidemment pas compte des quartiers en cours de lotissement: Darou-Khoudoss et Médina-Toul-Mounawar.

c) Le mobilier: Cet indice de niveau de vie indique clairement la pauvreté des habitants. 70% de la population ont un mobilier sommaire, 2% ne possèdent aucun mobilier et couchent à même le sol, tandis que 28% ont un mobilier plus riche (salon, mobilier de réception): ce sont surtout des habitants des cités Icotaf, mais ils ne sont pas rares dans certains quartiers.

d) Le mode d'occupation des parcelles: Le terrain où est bâtie Pikine appartient à l'Etat; c'est d'ailleurs la raison majeure qui a poussé les autorités en 1952, à transférer certains quartiers de Dakar à cet endroit.



Les habitants n'ont aucun droit sur les terrains et pourtant, la spéculation foncière et immobilière est rémunératrice à Pikine. Il arrive fréquemment qu'un pauvre homme se fasse extorquer le prix d'achat d'un terrain dont quelqu'un s'est déclaré le propriétaire. Les prix des terrains augmentent car l'affluence est de plus en plus grande.

Il arrive aussi qu'une autorisation de construire soit donnée sur un terrain expressément réservé pour un service public. Ceci est grave pour l'exécution du Plan-Directeur.

Des gens mieux placés qui ne veulent pas réaliser ces affaires douteuses arrivent à se faire attribuer une ou plusieurs parcelles, même s'ils habitent à Dakar. Pikine, agglomération réservée à l'origine aux "déguerpis", est devenue un lieu de spéculation foncière pour gens aisés ou bien placés, au mépris des lois et de la justice. Les autorités arrivent très difficilement à lutter contre ce phénomène et c'est le mérite du Plan-Directeur de Dakar d'avoir porté le problème à la connaissance du public.

On peut espérer que la spéculation foncière pourra être un jour jugulée ; la spéculation immobilière viendra sans doute prendre le relai, si les pouvoirs publics n'interviennent pas.

La situation est actuellement la suivante, d'après l'enquête : 72 % des chefs de ménages se déclarent propriétaires de la maison qu'ils habitent, 18 % sont locataires ; il n'existe pas de sous-locataires, d'après les déclarations des gens eux-mêmes, mais par contre 10 % ne paient pas de loyer (4 % en logement de fonction, 6 % habitant la maison d'un parent).

Les prix de location sont variables : la tranche de 500 à 1.000 francs, la plus fréquente, (60 % des cas) concerne surtout des habitations à une ou deux pièces occupées par des célibataires. La tranche 1.500 à 3.000 contient seulement 6 % des locataires, celle de 3 à 10.000 francs 28% elle concerne en quasi-totalité les habitants des cités Icotaf, locataires proprement dits ou en location-vente. 6 % enfin payent un loyer supérieur à 10.000 francs par mois.

Les propriétaires augmentent leurs prix en spéculant sur la rareté et l'accroissement des demandes de location. Il serait peut-être nécessaire d'opérer quelques contrôles et de fixer des prix de location selon les catégories de maison.

## II - LES PROBLEMES URGENTS D'URBANISME :

Il s'agit ici de l'approvisionnement en eau, de l'hygiène et de l'assainissement.

a) L'eau à Pikine : L'agglomération de Pikine représentait en 1961, 10,5 % par rapport à la population de Dakar. Or, elle ne recevait que 2,5 % d'eau, y compris la consommation industrielle (Icotaf).

En 1965, cette même agglomération représentait plus de 10 % de la population dakaroise. Sa situation ne s'est pourtant guère améliorée, puisqu'on dénombre 749 branchements soit 5,9 % des 12.680 existant dans la capitale.

Les bornes-fontaines sont mieux réparties. Les 56 existantes dans le secteur représentent 16,7 % des 335 de Dakar. Les édicules publics, par contre, sont très peu nombreux : 4 pour 30.000 habitants, 6,34 % des 63 installés à Dakar.

L'enquête du Plan-Directeur a montré que la consommation journalière était de 32 litres à domicile et de 13 l. à la borne-fontaine contre respectivement 56 et 31 l. en Médina. Or, notre enquête indique que 15 % seulement des ménages ont l'eau à domicile (en fait seulement les cités) et que 83 % des gens se servent à la borne-fontaine.

Les gens sont désireux d'avoir l'eau à domicile, mais ne peuvent envisager seuls l'édification du branchement. On pourrait imaginer la construction de robinets plus nombreux avec la participation des gens du quartier. Mais les pouvoirs publics devraient d'abord amener la consommation journalière à un indice normal en multipliant les bornes-fontaines.

b) L'hygiène et l'assainissement : Beaucoup de choses ont été dites sur l'inexistence d'un réseau d'assainissement et sur la nécessité urgente d'en prévoir un. Les résultats que nous avons ne font que confirmer le danger qu'il y a actuellement à laisser les habitants démunis d'installations adéquates.

Ce domaine est très prioritaire car il en conditionne d'autres. Les risques d'épidémies sont en effet accrus et la santé de la population constamment en péril.

Certains aménagements existent, par exemple les décharges publiques pour les ordures ; mais elles sont placées sur le bord des rues carrossables, donc parfois très loin des maisons et surtout ne sont pas vidées régulièrement par le service de voirie. Les habitants en sont donc réduits, certaines fois, à faire des tas dans la rue ou à les jeter un peu n'importe où. 10 % des gens enquêtés avouent se débarrasser ainsi de leurs détritiques, les autres allant à la dé-

charge publique (30 %), 10 % pratiquant les deux solutions.

Pour les toilettes, la situation n'est guère meilleure : 39 % ont un WC. dans la maison, mais les cités sont très favorisées par rapport aux quartiers. 31 % utilisent des latrines publiques trop peu nombreuses et près du quart des gens en est réduit à aller dans les terrains vagues ou à la périphérie de l'agglomération.

Cette situation exige donc deux sortes d'actions :

- Des investissements calculés au plus juste de façon à rentabiliser des équipements très coûteux. Il faut espérer que l'étude de l'O.M.S. sortira rapidement et qu'elle mettra fin à cette situation déplorable.

- Une action d'éducation auprès de la population, mais celle-ci sera peu rentable tant que les habitants n'auront pas la possibilité d'appliquer les mesures préconisées. Une campagne contre le péril fécal sera inefficace dans les quartiers où les installations sanitaires font défaut ( les quartiers flottants par exemple).

L'hygiène des marchés nécessite aussi que des mesures soient prises rapidement. Un seul marché (Zinc) possède un équipement à peu près correct : hangar, électricité, eau (les robinets ne marchent pas). Les autres ne sont pratiquement pas équipés, et la conservation des aliments est impossible. Ce n'est qu'au marché Zinc que les marchands ont suffisamment de place pour conserver le poisson dans des corbeilles ; ailleurs, la marchandise périssable invendue est le plus souvent enterrée sur place.

Des comportements anti-hygiéniques de cette sorte subsisteront tant que le minimum d'équipement ne sera pas

installé. Les considérations d'ordre non économique qui ont favorisé le développement du marché Zinc au détriment du marché Chavanel, par exemple, ne devraient plus avoir cours à Pikine, si l'on veut que les besoins essentiels soient satisfaits.

### III - LES TRANSPORTS :

Les indices dont nous disposons permettent de mesurer l'ampleur des problèmes posés à beaucoup de familles pikinoises.

Un comptage a été effectué par la Direction des Transports le 3 Février 1966 à la sortie de Pikine. Les flux s'établissent comme suit :

Tableau 32 : Flux quotidiens entre Pikine et Dakar.

	Pikine-Dakar		Dakar-Pikine	
	N. véhicules	N. voyageurs	N. véhicules	N. voyageurs
Cars rapides	505	7 406	474	6 768
	correc- tion de 2 heures			
	60	600	90	1 250
Total (arrondi)	<u>565</u>	<u>8 000</u>	<u>564</u>	<u>8 000</u>
R.T.S.	132	6 615	111	5 105
	correc- tion 8	385	29	1 895
Total (arrondi)	<u>140</u>	<u>7 000</u>	<u>140</u>	<u>7 000</u>
Total général (arrondi)		15 000		15 000

C'est donc le cinquième de la population pikinoise qui se déplace quotidiennement pour le travail ou divers déplacements (trajets à l'hôpital, au marché, chez des amis). La masse d'argent dépensée ainsi par jour s'élève à 750.000 francs, compte non tenu des habitants qui vont travailler en voiture particulière.

Le ménage doit donc faire face à une dépense importante qui n'est pas toujours remboursée par les employeurs. Les pikinois enquêtés par questionnaire ont donné les réponses suivantes pour le montant des frais hebdomadaires :

0	à	100	francs :	3 %
100	-	350	-	46 %
350	-	700	-	35 %
700	-	1 500	-	3 %
1 500 F.	- et +	-	-	1 %
		Non réponse		2 %

Dans un budget familial de 12.000 francs par mois, une dépense de l'ordre de 1.000 F. pour le transport est lourde.

C'est pourquoi le problème des transports est d'une grande acuité chez les habitants, à tel point que les gens enquêtés finissent toujours par dire : "Et si vous pouviez résoudre la question des transports...", considérant que c'est le principal intérêt de l'enquête.

La situation géographique de Pikine par rapport aux lieux de travail et au centre de la capitale est telle que le court terme ne suffit pas pour résoudre un problème d'une telle ampleur. Il faut attendre que Dakar se développe et que la localisation des nouveaux emplois se fasse comme prévue dans la bande côtière qui va du port à

Rufisque. Les difficultés propres à Pikine renvoient donc directement aux problèmes de développement d'une économie dynamique où les emplois seraient répartis de façon plus harmonieuse à l'intérieur d'une métropole en extension.

Il reste pourtant à aménager, dans la mesure des possibilités, les principaux moyens de transport. La création d'une gare avec établissement de trains ouvriers est satisfaisante à long terme, mais très aléatoire dans le court terme pour des raisons d'impératifs budgétaires. Par contre l'amélioration des transports routiers, l'extension et la rationalisation des réseaux de transports publics sont des solutions envisageables.

Le but est de considérer Pikine non plus comme une "ville dortoir", expression qu'on a trop souvent employée, mais comme une véritable ville ayant sa physionomie propre : une ville ouvrière, vraisemblablement, remplissant pourtant toutes les fonctions d'une ville moderne.

Le Plan-Directeur d'urbanisme insiste sur cette idée. L'enquête menée permet de dire que c'est non seulement une nécessité pour l'urbanisation future de Dakar, mais également un besoin profond des populations.

## CHAPITRE V

### ENSEIGNEMENT

Compte tenu de l'importance des jeunes dans l'agglomération de Pikine, les problèmes d'éducation ont été abordés à diverses reprises dans le rapport. Dans les pages qui suivent nous analyserons plus précisément les problèmes d'enseignement.

Après avoir rapellé dans une première partie quels sont les besoins des jeunes, nous étudierons dans une seconde partie la situation actuelle en vue de déterminer les points sur lesquels des améliorations devraient être apportées

#### I - LES BESOINS DES JEUNES

L'enquête menée à Pikine auprès des enseignants et auprès des familles n'a pas apporté d'éléments nouveaux, mais elle a confirmé les caractéristiques générales des problèmes d'éducation en milieu urbain. Pour ne pas revenir sur ces questions connues, nous rapellerons simplement que les jeunes de Pikine attendent de ceux qui sont chargés de leur éducation, trois choses :

1° - Une formation pratique leur permettant de se situer économiquement et socialement en milieu urbain. Cette aspiration normale de la jeunesse se concrétise de deux manières :

- d'une part par le désir de savoir lire, écrire et calculer pour participer à l'ensemble des activités urbaines.
- d'autre part par le désir d'acquérir un métier leur



permettant dans un premier temps de se marier puis, par la suite, d'avoir une vie sociale normale.

2° - Un savoir vivre en milieu urbain - Le désir d'obtenir des éducateurs les moyens d'affronter dans de bonnes conditions la vie urbaine est moins directement exprimé par les jeunes que le besoin d'un métier.

Il est certain cependant que les jeunes urbanisés vivent dans un contexte social beaucoup moins structuré qu'en milieu rural et qu'ils doivent être spécialement préparés à s'intégrer dans la vie des villes (en matière d'hygiène, de santé, de loisirs, de sports, de vie civique).

3° - Des conditions matérielles et psychologiques adaptées aux efforts qui leur sont demandés par les enseignants.

Sur le plan matériel les jeunes doivent par exemple disposer d'un habillement et d'une nourriture correcte, de moyens de transports leur permettant de rejoindre les Centres de scolarisation, de moyens de travail et de formation (livres, bureaux) et de possibilités de détente.

Sur le plan psychologique les jeunes ont besoin d'être soutenus par leurs éducateurs et d'avoir le maximum de cohérence entre le milieu familial et le milieu scolaire.

Ces objectifs ne sont malheureusement que partiellement atteints à Pikine.

## II - LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT A PIKINE

1° - L'impact de la scolarisation. Les efforts faits par le Gouvernement en matière de scolarisation ne permettent pas encore de répondre aux besoins des jeunes :

- Pikine dispose de 11 écoles primaires publiques scolarisant 6.365 élèves, et de 3 écoles primaires privées (Almany Sankoum Dabo, Notre Dame du Cap-Vert et Seydou Ebourou Tall) scolarisant 1.000 élèves, soit un total de 7.365 élèves.

Or, si l'on se réfère aux résultats de l'enquête, la population scolarisable (6 à 13 ans) est la suivante :

- Quartiers lotis : 15 290 (27 % de la population totale)

- Quartiers non lotis : 5 400

Total : 20 690

Le taux de scolarisation réel est donc très faible :

$$\frac{7\ 365 \times 100}{20\ 690} = 38 \%$$

Un contrôle nous a fourni un chiffre très voisin de 7.920 élèves scolarisés. Il semble donc que le nombre officiel d'enfants scolarisés soit assez précis et que le taux de scolarisation de 38 % soit exact.

Ainsi, contrairement aux affirmations officielles, le taux de scolarisation réel de Pikine est à peine supérieur au taux de scolarisation de certaines zones rurales ou, au moins, des escales semi-urbaines. Il est, en tout cas, bien inférieur au taux proposé par les directeurs d'écoles qui parlent de 50 à 60 % au recrutement.

Dans le cas de Pikine on peut affirmer que la politique actuelle de scolarisation ne permet de prendre en

charge qu'une minorité des enfants de 6 à 13 ans.

Cette première constatation pessimiste est renforcée par l'analyse de l'efficacité de la scolarisation. En effet dire que 38 % des enfants vont à l'école en 1965 ne veut pas dire que 38 % des enfants sont préparés à s'intégrer correctement dans la vie sociale. Le rendement de l'éducation pour diverses raisons que nous présenterons brièvement, est médiocre.

Les instituteurs interrogés estiment, qu'en ce qui les concerne directement, la réalisation d'un enseignement correct se heurte à trois types de difficultés :

- des difficultés matérielles, particulièrement en matière de logement : 90 % des instituteurs ne sont pas logés ; or les loyers sont très élevés et les logements disponibles souvent très éloignés des écoles, ce qui entraîne des retards répétés et interdit aux instituteurs de s'enraciner dans les quartiers de leurs élèves.

- des difficultés pédagogiques : le matériel disponible pour l'enseignement est insuffisant particulièrement en matière d'histoire et de géographie. Les locaux sont mal équipés. La formation des maîtres est faible. Les conférences pédagogiques sont peu nombreuses et rarement placées au début de l'année.

- Enfin et surtout les effectifs sont pléthoriques : les 11 écoles primaires publiques disposent, pour scolariser 6 865 élèves, de 122 maîtres, soit une moyenne de 56,1 élèves par maître et par classe.

L'éventail des âges est large :

6 ans	:	52
7 -	:	968
8 -	:	1 261
9 -	:	1 133
10 -	:	1 058
11 -	:	876
12 -	:	776
13 -	:	489
14 -	:	180
15 -	:	:48
16 -	:	3
17 -	:	2

Le nombre d'enfants par classe est supérieur à l'effectif théorique, particulièrement en Cours Élémentaire et Cours Moyen, comme l'indiquent les tableaux suivants :

TABLEAU 33 : Effectifs par classe

	C I	C D	CE <sub>1</sub>	CE <sub>2</sub>	CM <sub>1</sub>	CM <sub>2</sub>
Garçons	759	762	650	649	592	636
Filles	590	542	524	457	340	364
TOTAL	2653		2 280		1 732	

TABLEAU 34 : Comparaison entre les effectifs réels et les effectifs théoriques :

	<u>Effectifs réels</u> (1)		<u>Effectifs théoriques</u>
C.P	$\frac{2\ 653}{42} = 61,6$		60
C.E	$\frac{2\ 280}{41} = 55,6$		50
C.M	$\frac{1\ 932}{38} = 50,8$		45

- des difficultés administratives : les mutations sont fréquentes et souvent peu justifiées. Les concours sont difficiles et les promotions lentes.

Si l'on ajoute aux problèmes des enseignants les problèmes matériels et psychologiques des élèves, on comprend facilement qu'une petite partie seulement des scolarisés profite pleinement de l'enseignement qu'elle a reçu.

Chaque année en moyenne 10 à 15 % des élèves redoublent de telle sorte qu'à la fin du cycle, la moitié de l'effectif, sinon plus, est composée de redoublants ( la situation varie suivant les classes. Nous avons vu un C.M<sub>2</sub> où 25 % des élèves étaient redoublants).

Un certain nombre d'élèves qui ne peuvent suivre les cours sont exclus.

Pratiquement une bonne partie des enfants considérés comme scolarisés ne suit pas un enseignement complet.

(1) Rapport du nombre d'élèves au nombre de classes.

En outre la plupart des enfants qui ont suivi le premier cycle d'enseignement ne trouve pas de débouchés dans les autres cycles et sont disponibles pour la production sans avoir cependant reçu une formation pratique.

40 à 45% des élèves réussissent le concours d'entrée en 6ème, mais tous ne peuvent envisager de poursuivre dans de bonnes conditions leurs études car il n'existe que deux Collèges d'Enseignement Général à Pikine.

TABLEAU 35 : Effectifs du Collège d'Enseignement Général de l'Ecole 2 (1)

	Garçons	Filles
3 classes de 6ème	94	23
2 classes de 5ème	58	26
2 classes de 4ème	52	-
1 classe de 3ème	22	3
<u>TOTAL des 8 classes</u>	<u>246</u>	<u>52</u>

(1) Les Ecoles sont localisées dans les quartiers suivants:

- Ecole 2            - Darou - Niangor - Darou Icotaf - Darou Salam I, II et III - Crédit Foncier
- Ecole 3            - Touba Diourbel - Champ de Course I et II - Touba Diacksao Cocotier
- Ecole 4            - Icotaf I et II - Missira Colobane - Darou - Niangor
- Ecole 5            - Nimzat Zinc I et II - Wakhine Nord - Diacksao - Colobane Arafat
- Ecole 6            - Lansar familial - Touba Pikine-Route des Niayes
- Ecoles 7 et 1-    - Médina - Tiaroye-Pikine - Crédit Foncier - Aïnoumane - Gazelle - Cité Icotaf III
- Ecole 8            - Wakhinane I - Allées Coursins I et II - Stagd II
- Ecole 9            - Darou Khoudoss - Médina - Toul Mounouvar - Route des Niayes
- Ecole 10           - Cité pépinière - Touba Diacksao - Colobane Robinet tyl - Gueule Tapée
- Ecole 11           - Maka Colobane I et II - Diamaguéne I - Maka Colobane Abattoirs

Le second (Ecole x) comprend deux classes de 6ème, soit 42 garçons et 12 filles.

Les élèves qui n'entrent pas dans ces deux collèges essayent d'entrer dans des Centres d'Enseignement Technique ou Secondaire de Dakar, mais la poursuite de leur formation pose de sérieux problèmes matériels (transports, logements etc...).

Il existe donc un grand nombre d'enfants peu occupés et dont l'orientation n'est pas définie. Certains, en particulier les fils de fonctionnaires ou d'artisans, entrent dans des écoles privées ou apprennent un métier dans leur famille. D'autres, les filles surtout, restent à la maison, mais la grande majorité des jeunes est totalement inactive, formant un milieu particulièrement favorable à une délinquance qui se développe rapidement.

Il apparaît urgent :

d'une part de réaliser le lycée et les 3 C.E.G. prévus dans le plan et de prévoir un système d'orientation professionnel correct.

d'autre part de définir ce que peuvent devenir l'ensemble des jeunes qui ne peuvent être scolarisés et qui sont recrutés dans les couches sociales les plus défavorisées.

## 2° - L'efficacité sociale de la scolarisation

Il est difficile de porter une appréciation générale sur l'efficacité sociale de la scolarisation. Tout au plus peut-on constater que, compte tenu des difficultés matérielles actuelles, les maîtres et instituteurs s'efforcent surtout de maintenir la qualité de l'enseignement primaire classique, sans avoir la possibilité d'apporter aux élèves les com-

pléments de formation qui leur seraient nécessaires pour s'adapter à la vie urbaine.

En matière d'hygiène et de santé, aucun programme d'action n'existe. Les fosses d'aisance, les points d'eau et les douches sont insuffisants. L'école X par exemple, n'a aucune installation sanitaire et l'école VI pas de douches

En matière de sports des efforts sont faits, mais l'infrastructure est médiocre. Certaines écoles, Ecole IV par exemple, ont des clubs et organisent des coupes interscolaires, mais dans l'ensemble les terrains de sports ne sont pas aménagés. Compte tenu de l'intérêt apporté par les élèves à ces problèmes, il serait utile et possible de prévoir un programme d'amélioration commun à toutes les écoles.

En matière culturelle l'école exerce une influence limitée. Les élèves fréquentent les salles de cinéma (15 % à l'Ecole III, 20 % à l'Ecole IV, 98 % à l'Ecole V) mais il n'y a aucun ciné-club. Les principales distractions sont les luttes (30 % des élèves de l'Ecole III, 99 % à l'Ecole V) et les associations de jeunes (20 % à l'Ecole IV et à l'Ecole V). Il n'y a pas de bibliothèque populaire facilement utilisable.

Dans l'ensemble, l'école intervient peu dans la formation sociale des élèves. Cette situation n'est pas particulière à l'agglomération de Pikiné, mais il est peut-être possible d'envisager localement un plan d'actions expérimentales permettant de répondre plus directement aux besoins des jeunes. Dans le contexte actuel, ce travail devrait être conçu globalement et non laissé à la seule initiative des maîtres et instituteurs qui n'ont pas les moyens d'entreprendre seuls ces reconversions.



3° - Les conditions de travail des élèves

a) Les conditions matérielles

Les transports - La quasi totalité des élèves vont à pieds à l'école primaire et se trouvent à des distances inférieures à 500 mètres.

- A l'Ecole VIII -	400 élèves	font 300 mètres ou moins
	300	- font 300 à 500 mètres
	20	- font 1 kilomètre
	5	- viennent en car
	6	- viennent de loin en voiture
- A l'Ecole III -	15 %	font 300 mètres ou moins
	50 %	- 300 à 500 mètres
	35 %	- 300 à 1 kilomètre

Il n'y a donc pas pour l'instant de problèmes graves de transport dans l'enseignement primaire. Pour les élèves qui habitent loin, la solution réside plus dans une meilleure localisation des recrutements que dans l'aménagement des moyens de transport.

Il n'en est pas de même pour les élèves du secondaire et du technique travaillant à Dakar qui ont des problèmes semblables à ceux des travailleurs de Pikine. Pour ces derniers la solution la plus rationnelle serait évidemment le développement sur place de l'enseignement secondaire et technique.

-Les conditions de travail à domicile- L'enquête a confirmé les très mauvaises conditions de travail à domicile. Dans cinq classes analysées à titre d'exemple, le nombre d'élèves ayant une table pour travailler par rapport au nombre total d'élèves est le suivant :

$\frac{7}{57}$  ;  $\frac{37}{45}$  ;  $\frac{20}{50}$  ;  $\frac{1}{4}$  ;  $\frac{14}{52}$  ;

Dans la plupart des cas les enfants font leurs devoirs sur des chaises, des nattes, des lits, des valises ou tout simplement sur leurs genoux.

Il y a heureusement, dans toutes les écoles, des études. Cette formule est sans doute la plus valable dans l'état actuel de l'habitat urbain.

-Santé - Nutrition- Les conditions de santé et d'alimentation sont défectueuses. 80 % des élèves sont atteints de paludisme à l'Ecole VIII et à l'Ecole III. La grande majorité des élèves mange à midi, mais 75 % seulement prennent un petit déjeuner. De plus la qualité de l'alimentation est médiocre (produits de mauvaise qualité, pratiquement pas de lait).

L'école n'intervient pas dans l'amélioration de l'alimentation et il n'existe qu'une seule cantine au C.E.G. de l'Ecole II.

#### b) Les conditions psychologiques

Il n'est pas utile d'insister sur le fait qu'il existe un décalage grave entre le niveau culturel des parents, des mères surtout, et celui des enfants scolarisés. 7 à 8 parents seulement ayant des enfants à l'Ecole II savent lire et écrire ; la proportion est de 20 % à l'Ecole VIII.

Cette situation n'évolue pas. Les tentatives d'éducation et d'alphabétisation des adultes ont eu peu d'effets et ont pratiquement interrompues.

Les parents estiment faire leur devoir en octroyant aux enfants les moyens matériels de travailler, mais ils suivent peu l'activité scolaire. Il y a très peu de visites de parents sauf au début et à la fin de l'année pour les inscriptions et les redoublements.

Toute l'éducation scolaire est entre les mains des instituteurs. Il y a cependant une amorce de collaboration positive et fructueuse dans certaines associations de parents.

L'école I a été presque totalement construite par les parents. Les associations des Ecoles II et VIII participent largement aux travaux d'entretien de l'école.

Ces débuts d'action sont encourageants et méritent d'être suivis avec attention. Le problème de l'éducation des parents pourrait, sans doute, être envisagé fonctionnellement au niveau de ces associations.

### III - LES SOLUTIONS A APPORTER -

Il ne nous appartient pas dans ce rapport sur la situation actuelle de Pikine, de prendre position sur les améliorations à apporter dans la politique d'éducation. Nous avons pensé cependant qu'il pouvait être intéressant d'énumérer les propositions faites par les instituteurs et les directeurs d'écoles consultés.

Pour les problèmes des redoublants, des exclus et des non-scolarisés :

- Multiplier les cours spéciaux pour les certifiés ayant échoué à l'examen d'entrée en 6ème,
- Orienter les élèves après 6 ans de scolarité
- Revaloriser le travail manuel, pour cela prévoir des visites d'ateliers et d'usines et initier les instituteurs à des programmes spéciaux en milieu urbain (travaux manuels)
- Instituer des classes préparatoires d'un an à des centres d'apprentissage féminins et masculins dont le nombre devrait être rapidement accru en fonction des besoins du pays,
- Adjoindre des ateliers à chaque école pour une formation pratique (vannerie, poterie ...) et des jardins dans les zones maraîchères,
- Prendre en charge les enfants de 14 à 18 ans qui n'ont pu suivre l'école et les initier à l'agriculture en vue du lancement des "zones pionnières",
- Créer des classes d'inadaptés et affecter un psychologue par groupes d'écoles,
- Développer les associations de parents et profiter de ces associations pour lancer des campagnes d'alphabétisation fonctionnelles. L'association des instituteurs à ces cours ne peut être envisagée actuellement que si l'on accorde une rémunération normale au taux officiel. Il en est d'ailleurs de même pour toutes les autres améliorations qui ne seront possibles que si elles sont clairement inscrites dans le programme de travail des écoles.

Pour les besoins sportifs :

- Prévoir un terrain de sport par école, aménagé sous forme d'investissement humain par l'association des parents,
- Affecter des moniteurs d'éducation physique par écoles ou groupes d'écoles,
- Développer les compétitions scolaires
- Codifier et scolariser les jeux locaux à caractère éducatif,

Pour les loisirs :

- Créer des bibliothèques au niveau de chaque école,
- Mettre à la disposition des jeunes certains magasins abandonnés par les maisons de commerce pour favoriser le développement des mouvements de jeunes (scoutisme, maison de jeunes etc...)
- Instaurer des ciné-clubs au niveau des écoles ou des quartiers.

Pour l'environnement psychologique :

- Développer les cours d'alphabétisation d'adultes dans les écoles
- Faire une campagne d'information auprès des parents et surtout des femmes pour montrer l'intérêt des associations de parents. Ce travail pourrait être pris en charge dans chaque quartier par l'animation urbaine,
- Prévoir des cours du soir, des causeries éducatives, des émissions d'éducation, des cours d'éducation civique pour les parents.

Pour les conditions de travail :

- Généraliser les études surveillées à parti du C.E.<sub>2</sub> et accroître le nombre de livres mis à la disposition des élèves

Pour la formation morale et sociale :

- Occuper les enfants pendant les congés dans des colonies de vacances,
- Contrôler plus étroitement les activités des jeunes en milieu urbain.

Pour la santé :

- Créer un Centre Médico-scolaire et accroître le nombre des visites de médecins,
- Améliorer l'hygiène des écoles et introduire des notions d'hygiène et de nutrition dans les programmes,
- Equiper correctement les pharmacies de secours et les utiliser pour une initiation rudimentaire au secourisme,
- Prévoir lorsque c'est indispensable des cantines (cantine superflue à l'Ecole IV et indispensable à l'Ecole V )

Cette énumération rapide de solutions simples ne permet pas d'entrevoir une solution immédiate des problèmes scolaires, mais elle montre que le milieu enseignant de Bikine est sensibilisé aux problèmes de l'agglomération et qu'il est prêt à collaborer activement à l'établissement d'un programme d'action.

Ayant participé directement à l'enquête, les instituteurs et maîtres d'écoles sont, semble-t-il, particulièrement bien placés pour aider le Comité d'Action Sociale dans son action, à condition que cet effort soit demandé avec réalisme et en tenant compte des difficultés matérielles actuelles du corps enseignant.

## CHAPITRE VI

### PROBLEMES DE LA JEUNESSE

#### ET DE LA FAMILLE

Les jeunes ont pris une importance très grande dans l'agglomération de Pikine : rappelons quelques chiffres :

- près de 8.000 enfants vont à l'école publique, et ce chiffre ne représente que 38 % des enfants de 6 - 7 ans à 12-13 ans.
- le nombre total des jeunes de plus de 15 ans est de 5.400, soit 7 % de la population totale.

Nous avons étudié dans le chapitre précédent les problèmes de l'enseignement et de l'éducation. Nous nous attarderons ici sur les difficultés des jeunes Pikinois à trouver du travail, à apprendre un métier, à se cultiver et à se divertir.

Le chômage, les loisirs et la culture sont en effet les points saillants relevés à travers les différents contacts que nous avons eus avec les jeunes et leurs représentants.

Les jeunes adolescents représentent l'avenir de l'agglomération, il est important de savoir s'ils exercent effectivement un métier après l'avoir appris, quelle est leur contribution à l'effort de production et quelles perspectives leur sont ouvertes dans le domaine de l'emploi et de la culture.

Nous examinerons ainsi successivement les problèmes de l'emploi, les loisirs et la culture, les problèmes de la famille.

## I - LES JEUNES ET L'EMPLOI

A la sortie de l'école primaire, l'enfant de Pikine a en principe les mêmes possibilités de formation professionnelle que son camarade de Dakar, mais il est moins favorisé que lui car il n'existe aucun centre professionnel, aucun établissement technique ou secondaire installé sur place. Il doit donc, s'il décide de poursuivre ses études, se rendre à Dakar au lycée technique ou au centre de formation professionnelle s'il se prépare à un métier, au lycée classique s'il poursuit l'enseignement secondaire. Les deux cours complémentaires installés à Pikine ne sont pas suffisants pour accueillir les enfants capables d'y entrer (voir chapitre précédent).

L'apprentissage sur le tas, auprès de patrons plus ou moins reconnus vient d'être supprimé dans le but de défendre sans doute l'intérêt des enfants, mais sans que soit prévue une solution de remplacement. C'est un mode de formation qui peut pourtant, dans l'état actuel des choses, rendre des services aux jeunes et les occuper pendant leurs années d'adolescence.

### A - Les débouchés à la sortie de l'école primaire

Une statistique établie par les instituteurs d'une école de Pikine indique la répartition suivante pour les élèves du C.M. 2 :



- 30 % continuent dans le secondaire public (soit lycée, soit cours complémentaire)
- 15 % continuent dans le secondaire privé
- 8 % continuent dans le secteur technique
- 20 % redoublent dans le public ou le privé
- 27 % arrêtent les études et cherchent à apprendre un métier.

Cette statistique est très optimiste dans la mesure où 25 % seulement des enfants sont reçus à l'examen d'entrée en 6ème, non par faiblesse de niveau scolaire, mais par capacité réduite d'absorption du secteur secondaire et technique.

25 % seulement des enfants continuent donc dans l'enseignement général, l'enseignement technique et les cours complémentaires. L'enseignement privé recrute ceux qui ont des parents aisés, soit dans les collèges, soit dans les petites écoles secondaires et primaires.

Ceux qui, en effet, n'ont obtenu ni le C.E.P.E., ni l'examen d'entrée en 6ème ont la possibilité de redoubler soit dans les écoles publiques (mais celles-ci en reprennent très peu) soit dans les écoles privées.

En estimant à 35 % la proportion des admis au C.E.P.E., c'est donc 65 %, soit près des deux tiers des enfants scolarisés de Pikine, qui se concurrencent pour les rares possibilités de formation technique <sup>et la</sup> poursuite des études dans l'enseignement privé.

Si l'on conserve la proportion de 8 % de ceux qui auront une formation dans le secteur technique : industrie,

commerce, artisanat (600 places y étaient offertes en 1963 à Dakar), il reste 57 % de jeunes scolarisés qui ne peuvent accéder à une formation convenable. Ils deviennent disponibles pour la production, avec une instruction générale insuffisante.

### B - Les emplois des jeunes de Pikine

Beaucoup souhaitent travailler dès leur sortie de l'école, et quelques-uns arrivent à trouver de petits emplois à Pikine: convoyeurs de colis, petits vendeurs, manoeuvres, etc... Les parents, de leur côté, souhaiteraient les voir travailler pour améliorer le revenu familial (malgré leur désir de les voir réussir à des postes élevés, comme on le verra plus loin).

Mais un garçon non certifié trouve très difficilement du travail à Pikine, où l'on a vu que le chômage des adultes était important et les perspectives d'emploi extrêmement restreintes. Seuls quelques certifiés arrivent, avec des appuis, à découvrir une place de commis ou de petit employé, ou à travailler bénévolement dans les services administratifs ou para-administratifs.

L'apprentissage d'un métier artisanal chez le père ou un ami de la famille reste donc la dernière possibilité. Le cas est fréquent, aux dires des instituteurs; mais malgré le grand nombre de petits ateliers artisanaux, il est difficilement concevable que tous les jeunes non diplômés puissent y être occupés. (1)

---

(1) Quelques fils d'ouvriers de l'ICOTAF ont la possibilité de faire, avec leur père, à l'usine, de l'apprentissage sur le tas.

Ces jeunes traînent donc dans les rues, cherchant du travail, poussés à toutes sortes de contacts, de dépenses, de comportements. Ils pensent à un métier, voudraient bien en posséder un et pouvoir l'exercer.

Leurs souhaits, dans ce domaine, ne semblent pas avoir beaucoup évolué depuis quelques années. Les secteurs non productifs y sont toujours aussi nombreux: ainsi, d'après les instituteurs, les métiers souhaités par les enfants du C.M. 2 dans une école de Pikine sont les suivants :

- Enseignement 42 %
- Santé (infirmiers, infirmières) 27 %
- Technique 20 %
- Divers 11 %

On peut penser que les carrières de l'enseignement sont choisies en raison de l'influence qu'exerce le maître à cet âge là.

Elles recouvrent aussi les carrières de l'administration ou celles qui font appel au travail "intellectuel". Le travail manuel n'attire que le cinquième des enfants.

On retrouve le même phénomène dans un autre sondage effectué auprès de 47 jeunes de 13 à 20 ans, membres d'associations de quartiers (1) :

---

(1) Quartiers de Darou-Khoudoss, Fass-Marigot, Aïnoumane, Gazelle, Nimzat.

- Employés de bureau	21
- Electriciens	12
- Mécaniciens	7
- Peintres	2
- Maçons	1
- Menuisiers	1
- Soudeurs	1
- Tailleurs	1
- Maraîchers	1

-----  
47

Parmi ces 47 jeunes, 13 soit 27% continuent leurs études :- 4 au lycée classique  
- 4 au lycée technique  
- 3 encore dans le primaire  
- 1 au cours complémentaire  
- 1 dans une école privée.

On retrouve le pourcentage du quart signalé plus haut.

Les autres "chôment", c'est-à-dire n'exercent aucune activité particulière. 8 seulement travaillent, dont 4 salariés et 4 en chômage partiel. Parmi les chômeurs, 8 cherchent du travail à Pikine et à Dakar.

Les possibilités immédiates de formation dans les métiers d'employés de bureau ne sont pas brillantes à Pikine : quelques "écoles" ou "cours" de dactylographie existent, dirigés par des gens incompétents qui n'arrivent pas à vivre, où quelques jeunes viennent s'exercer à taper sur une machine à écrire, quand ils en trouvent une. On fabrique ainsi des petits "secré-

taires-dactylos" incapables de faire un travail convenable et soumis aux aléas de l'emploi ou, à un renvoi pour incompétence.

Si le mythe du petit métier urbain (chauffeur, maçon, électricien, ouvrier "qualifié") a un certain prestige par la situation d'indépendance qu'il procure, les carrières dans l'administration recueillent encore près de la moitié des suffrages.

On peut expliquer ce phénomène persistant par le faible développement des activités productives, particulièrement à Fikine. L'environnement quotidien du jeune Fikinois, outre celui de l'école où l'on fabrique trop souvent des "intellectuels" méprisant le travail manuel, est celui de la rue avec ses boutiques, ses magasins, le marché, les voitures et les cars rapides, et le quartier où les procédures administratives, le mode de vie supérieur des fonctionnaires occupent beaucoup les conversations.

Il n'est pas étonnant alors que les adolescents soient sollicités par des professions relativement rémunératrices, propres et prestigieuses. Aucun effort n'est fait pour revaloriser le travail manuel si ce n'est sous l'angle du petit métier artisanal qui permettra toujours de se "débrouiller". On retrouve ici un aspect extrêmement important des problèmes sociaux de Fikine: cette ville sans activités productives importantes à l'exception de l'usine textile voit proliférer des secteurs de services ou d'artisanat. Ceux-ci deviennent beaucoup trop nombreux pour la demande: le petit réparateur, le mécanicien ou l'électricien ne peuvent vivre de quelques clients et cherchent à se "débrouiller", ce qui ouvre des perspectives socialement peu encourageantes sur les moyens variés de se procurer un peu d'argent pour vivre.

C - Les conséquences sociales du non-emploi des jeunes

Les instituteurs de Pikine, toujours un peu critiques dans leur jugement, n'hésitent pas à brandir le terme de délinquance pour tous les jeunes oisifs qu'on voit traîner à Pikine.

S'il est inexact de parler de délinquance juvénile généralisée, il faut bien admettre pourtant que la situation actuelle conduit à des phénomènes de pré-délinquance.

L'absence d'activité et d'insertion dans le circuit productif ou dans le circuit scolaire d'un grand nombre d'adolescents les laissent très démunis devant la vie. Ce n'est pas chez leurs parents qu'ils trouveront l'aide nécessaire à leur adaptation: ceux-ci, aux dires des instituteurs et des enfants eux-mêmes, ne font rien ou ne peuvent rien faire pour sortir leurs enfants de l'oisiveté et de l'inadaptation.

Les jeunes filles, plus tenues que les garçons par les habitudes traditionnelles, restent généralement à la maison pour aider leur mère. Certaines pourtant, considérées comme étrangères dans la famille parce que confiées par un ami ou un parent lointain, se sentent plus libres vis-à-vis des obligations familiales: l'autorité des parents est plus difficile à exercer vis à vis de ces jeunes surtout si elles sont scolarisées. Elles en profitent donc pour s'échapper de la concession et se promener en ville, dans les rues de Pikine ou même à Dakar, si elles ont l'argent du voyage.

C'est ainsi que ces jeunes filles oisives passent leur journée à chercher le garçon qui voudra bien leur payer le

cinéma ou les emmener au bal. Elles trouvent d'ailleurs facilement auprès des garçons qui leur font une cour assidue.

Ceux-ci se procurent un peu d'argent par tous les moyens possibles: le plus fréquent consiste en quelques heures de travail le matin à décharger des colis, transporter de l'eau... de façon à gagner 100 ou 200 francs qu'ils iront dépenser l'après-midi et le soir au cinéma ou au bar, en écoutant des disques de danses modernes.

Ceci n'est pas très grave. Ce qui commence à devenir préoccupant, ce sont les bandes de jeunes garçons qui, de plus en plus, se constituent dans les quartiers. Quand elles se contentent de se promener, de se réunir pour danser, jouer aux cartes ou boire le thé, elles ne troublent pas la vie à Pikine.

Mais on commence à signaler des vols nocturnes, des dégradations de voitures et, faits plus graves, des cas d'alcoolisme et d'intoxication par le yamba; des jeunes garçons sont utilisés pour assurer l'approvisionnement de cette drogue à partir des champs des Niayes. Les agents de la sécurité sont trop peu nombreux pour contrôler et réprimer ce genre d'activités qui se développent dans des gargottes clandestines (1).

De plus ce faubourg de Dakar tend à devenir le refuge des individus recherchés dans la capitale: ses rues sableuses, sa structure d'habitat très uniforme en font un refuge idéal, difficilement accessible aux agents de police.

---

(1) Il faut attendre les résultats de l'opération "Augias" lancée par le Commissariat du 5ème arrondissement pour avoir une idée du développement de ces phénomènes anormaux, mais ce coup de frein n'en supprimera pas les causes pour autant.

Pikine est aussi une ville où l'on peut s'amuser pendant la nuit sans être trop dérangé, dans les bars non identifiés par la police: des anciens militaires résidant à Thiaroye viennent ainsi dépenser leur retraite à boire et à passer la nuit avec des prostituées.

Tout ceci concourt à aggraver les difficultés d'adaptation au milieu urbain pour des jeunes arrivés depuis peu, de brousse ou urbanisés de fraîche date (cf. les résultats de l'enquête sur la durée de résidence). L'urbanisation récente dans de mauvaises conditions sociales (manque d'équipements, chômage fréquent, niveau de vie très bas, situation isolée de l'agglomération) amène une dégradation des mœurs et un relâchement des différents contrôles sociaux.

- Les contrôles familiaux: les parents sont eux-mêmes trop assaillis par de nombreux problèmes pour pouvoir s'occuper de surveiller leurs enfants. La civilisation "moderniste" qui se développe les coupe beaucoup des nouvelles générations: celles-ci veulent être comme en Europe, "dans le vent".
- Les contrôles religieux: malgré la multiplication des dahiras(1) dans les quartiers, beaucoup de jeunes refusent les comportements musulmans actuels ou restent indifférents devant un phénomène social pourtant très important à Pikine.
- Les contrôles politiques: l'organisation politique de la jeunesse telle qu'elle est réalisée actuellement, n'attire pas une grande partie de celle-ci qui y voit plus une entreprise rentable pour quelques responsables qu'une mobilisation sur des objectifs intéressants. Nous reviendrons plus loin sur cette question.

---

(1) Voir à ce propos l'intéressante étude préliminaire de l'animation urbaine sur les écoles coraniques et les associations musulmanes de Dakar.



Il devient donc urgent d'élaborer et de mettre en oeuvre une véritable politique de la jeunesse urbaine qui tienne compte des conditions particulières de Pikine et, en premier lieu, des problèmes de non-emploi.

#### D - Actions à envisager

Nous ne présentons ici que quelques réflexions, la plupart d'ailleurs apportés par les jeunes eux-mêmes et leurs responsables.

Le non-emploi étant la cause principale de la dégradation des comportements sociaux chez un grand nombre d'adolescents, il est indispensable de donner à ceux-ci la possibilité d'apprendre un métier et de l'exercer effectivement.

La solution doit être trouvée à partir de l'école primaire: la création d'ateliers et même de petits centres d'apprentissage au sein de l'école permettrait aux enfants de s'initier aux travaux manuels. Le projet de Centre Technique féminin du Ministère de l'Enseignement Technique permettra aussi à quelques jeunes filles de se former à des métiers où elles peuvent trouver de l'emploi. Il reste à définir soigneusement les sections les plus adaptées à la situation de Pikine de façon à ne pas former des diplômés qui ne trouveraient aucune place sur la marche du travail.

Une autre action peu onéreuse serait la création à Pikine de cours du soir tels qu'il en existe au lycée M. DELAFOSSE. Ceux qui n'ont pu poursuivre leurs études pourraient, si cet enseignement est bien conçu, y apprendre les rudiments d'un métier et préparer un examen professionnel. Il serait intéressant

de coupler cette activité avec un apprentissage suivi et contrôlé, par exemple dans les ateliers créés dans les écoles.

La création de lycées techniques est une opération très onéreuse, qui engage des dépenses de fonctionnement élevées par rapport au nombre de diplômés qui en sortent. Il est peut-être plus économique à court terme de multiplier les petits centres techniques qui formeraient des jeunes à des tâches techniques spécialisées.

La jeunesse oisive de Pikine cherche avidement du travail : certains s'inscrivent à un club de jeunes en pensant qu'une activité culturelle les aidera à trouver un emploi (photographie, reliure par exemple). Ils n'ont donc nul besoin d'être sensibilisés à cette question qui demeure une préoccupation constante.

Nous ne croyons pas, par ailleurs, qu'une Maison de Jeunes puisse réaliser des activités de formation professionnelle adaptées à la situation actuelle de l'emploi. Les cours de dactylographie et de comptabilité qui peuvent y être dispensés ne font qu'accroître le prestige des métiers d'employés de bureau et dévalorisent le travail manuel. Ce n'est donc, à notre avis, qu'un pis-aller. Des cours de couture par contre, sont envisageables pour les jeunes filles, à condition d'être combinés avec des cours de puériculture, de façon à élever le niveau d'éducation sociale des futures mères de famille.

## II - LES LOISIRS ET LA CULTURE

Si la situation de l'emploi des jeunes est très délicate à Pikine, leur vie culturelle et de loisirs est intense.

C'est du moins l'impression donnée par la multiplication des associations et mouvements de jeunes.

A - Les mouvements de jeunesse

On peut en distinguer de trois sortes :

1) Les mouvements politiques

Le M.J.U.P.S. est assez actif à Pikine. Selon son responsable, il regrouperait 27 Comités de 150 membres chacun, soit plus de 4.000 jeunes. Les principales activités sont le théâtre, l'investissement humain, et bien sûr, l'information et la culture politiques (causeries, meetings, tam-tam...)

Des jeunes et des instituteurs critiquent beaucoup le M.J.U.P.S., lui reprochant la politisation de ses membres et surtout de ses responsables. Le M.J.U.P.S. lui-même semble avoir fait une sorte d'auto-critique. On ne peut nier, par contre, l'effort d'organisation qui est fait pour regrouper, rendre cohérentes et efficaces les nombreuses associations qui existent.

La branche culturelle du M.J.U.P.S., le mouvement des Pionniers, regroupe les jeunes de 8 à 18 ans. Ses principales activités sont des sorties, des jeux, des chants, la participation aux défilés et aux tam-tam. Il regrouperait 250 membres environ. Ses activités sont freinées par le manque d'équipement: pas de salle de réunion, ni de local pour jouer ou s'instruire, pas ou très peu de matériel, faiblesse de l'encadrement.

2) Les mouvements religieux

La Mission Catholique de Pikine a créé l'an dernier une section de Coeurs Vaillants (20 garçons environ) et d'Ames Vaillantes (70-80 filles), ainsi qu'une troupe de Scouts et de Guides. Ces mouvements sont trop récents à Pikine pour qu'on puisse juger de leur avenir.

Il est à noter, pourtant, que les instituteurs font souvent référence au mouvement scout ou éclaireur, comme à un cadre non touché par la politique et idéal pour regrouper les jeunes.

Nous n'avons pas d'informations sur les dahiras, regroupements musulmans qui existent dans chaque quartier. En 1959, il s'était créé le Mouvement Culturel et Social Musulman (M.C.S.M.).

3) Les mouvements laïques

Un mouvement d'Eclaireurs existe, regroupé autour d'un responsable (instituteur) qui essaie d'attirer à lui tous les mécontents du M.J.U.F.S. Ce groupe s'est séparé des organisations officielles depuis la création des Pionniers. Il prône des activités pédagogiques intéressantes mais manque, lui aussi, de moyens et, pour l'instant, d'envergure.

B - Les associations et les clubs

On peut distinguer ici, les clubs sportifs, les

troupes théâtrales et les associations culturelles et éducatives.

1) Les clubs sportifs :

Ils sont très nombreux. Dès le début de l'école primaire, les jeunes garçons se passionnent pour le foot-ball. Les compétitions entre écoles et entre clubs sont fréquentes.

Le principal club est l'Union Sportive Artistique et Culturelle de Pikine. Cette association, assez ancienne, a été pendant un moment le lieu de regroupement de plusieurs autres groupes. Elle est réduite à un club sportif assez florissant, et les activités culturelles ont peu à peu périclité.

Il y aurait cette année dans ce club 123 licences de foot-ball, une trentaine de boxe et une quinzaine de natation. Il arrive à vivre par les cotisations de ses membres, des dons, des ristournes de la Fédération de Foot-Ball et de subventions de la Municipalité (il est en effet très lié au M.J.U.P.S).

Les autres clubs dont nous avons eu connaissance sont les suivants :

Clubs	Quartiers
- Monaco - Club	1er Pikine
- Foot-ball Club	Ecole II
- Santos	Icotaf I
- Juventus	" II
- Montmartre	Marché Zinc
- Africa	Colobane Arafà
- Barcelone	Cité pépinière
- Milan	Icotaf III

Ces clubs ont tous le même problème: le manque de terrains de sports. Celui qui existe est bien évidemment insuffisant et les jeunes en sont réduits à jouer sur les terrains vagues existants (mais appelés à disparaître). Ces terrains doivent d'ailleurs être aménagés non pour la compétition, mais pour l'entraînement sportif: athlétisme, volley-ball, basket-ball, portiques de gymnastique. Les écoliers pourront ainsi pratiquer l'éducation physique indispensable.

2) Les troupes théâtrales :

Le théâtre est une activité très suivie, et chaque association culturelle de quelque importance a toujours une section théâtrale. Il existe également des troupes spécialisées :

Troupes	Quartiers
Yakar	Darou Khoudoss
Troupe Centrale	Gazelle
Avenir-Club	Cité pépinière
Ballets Diolas	Cité Icotaf III
Troupe Arabe	Aïnoumane
Les lionceaux	Gazelle
Les Happy Boys	"

Il serait intéressant que le Ministère des Affaires Culturelles recueille ce qui se fait dans ces troupes, les organise et leur donne la possibilité de se développer en mettant à leur disposition un animateur.

### 3) Les associations culturelles et éducatives

Chaque quartier de Fikine possède une ou plusieurs associations: le quartier Gazelle, par exemple, est particulièrement vivant .

Mais il faut distinguer celles qui sont plus ou moins officielles (de plus grande envergure) de celles qui résultent de l'initiative de quelques jeunes dynamiques dans un quartier: celles-ci ont peu d'activités, si ce n'est des réunions, autour du thé et d'un électrophone. Celles-là peuvent avoir plusieurs sections éducatives.

Dans la première catégorie, les associations officielles sont l'Amicale de la Jeunesse (actuellement très peu active), le Conseil des 27 ou les "Djoublincky" au quartier Gazelle, et le Foyer des Jeunes. C'est ce groupe qui est le plus important; le plus ancien aussi. Créé en 1959, ses dirigeants ont voulu en faire un centre de regroupement de tous les jeunes, mais se sont heurtés à des problèmes de locaux et à des difficultés politiques.

En 1964, les effectifs officiels étaient de 628 garçons et de 188 filles. Depuis qu'il est devenu organisation autonome, le foyer a perdu des adhérents. Les sections suivantes existent: photographie, musique, reliure, modelage, couture. Mais les animateurs manquent.

Les autres associations dont nous avons eu information sont les suivantes :

Associations	Quartiers
Les Frères unis	Gazelle
Les Aragon	"
Les Daltons	"
Les Play-Boys	"
Les Montmartre	Nimzat
Les Marco-Polo	Colobane
Les Aristocrates	Cité Icotaf II
Les Nouvelle Vague	Cité Répinière
Les Toulousiers	Maka-Colobane
Les Intimes	" "
La Jeunesse Intègre de Pikine	

C - Les besoins des jeunes dans le domaine de la culture et des loisirs :

La prolifération des associations de toutes sortes traduit un fort besoin de regroupement et d'activités de la part de la jeunesse Pikinoise. Ces associations ne sont pourtant pas exemptes de critiques :

- Les activités ne sont pas toujours éducatives: certains jeunes cherchent à imiter la jeunesse européenne jusque dans ses manifestations les moins probantes. Le phénomène "yé-yé" a atteint la jeunesse urbaine sénégalaise; mais ce qui est en Europe manifestations d'adolescents en rupture avec une société riche et inintéressante à leurs yeux, devient à Pikine la recherche d'un bonheur



inadapté, imaginaire et en décalage énorme avec le reste de la société.

- Les cadres des associations sont souvent trop politisés et peu compétents sur le plan pédagogique. Selon le responsable politique des jeunes de Piki-ne, il existerait dans toute l'agglomération, 5 cadres pédagogiquement valables.

Il semblerait donc qu'une Maison de Jeunes réponde aux besoins exprimés. Elle regrouperait en son sein les activités des différentes associations en laissant une certaine autonomie à celles-ci.

La proposition a toujours recueilli les plus larges suffrages parmi les jeunes que nous avons consultés. Les sections de loisirs les plus souvent citées ont été :

- le sport
- le cinéma (ciné-club)
- le théâtre.

Les sections éducatives les plus intéressantes sont à notre avis :

- une bibliothèque (13 jeunes sur 47, membres d'associations de quartier vont au Centre Culturel Français ou Américain).
- une section d'alphabétisation pour les jeunes illettrés au travail ou en chômage
- une section féminine de couture et de puériculture.

Un tel centre exige des cadres compétents qui fassent passer les activités pédagogiques en priorité. C'est

pourquoi cette maison de jeunes devrait regrouper toutes les tendances et ne pas être une affaire du Parti.

C'est aussi le seul moyen d'intéresser les instituteurs à ses activités. Ceux-ci représentent un réservoir de cadres qui ne demandent qu'à travailler si les conditions sont satisfaisantes. Une coupure existe actuellement entre eux et les responsables de jeunes; des tiraillements se font jour dans des organisations concurrentes. La mise en oeuvre d'une politique de loisirs et de culture doit pouvoir regrouper les bonnes volontés et servir les jeunes de Pikine selon leurs désirs.

### III - LA FAMILLE

Le groupe familial à Pikine est très peu homogène: au point de vue quantitatif d'abord, le nombre moyen de personnes par ménage pour les quartiers "lotis" de Pikine est de 5,4. L. Thoré trouvait en 1960 4,86 dans les quartiers et 7,83 dans les cités: les résultats sont peu comparables, les enquêtes ayant été faites à des époques différentes et des personnes étant absentes actuellement pour les travaux en brousse.

Les parcelles sont également peu homogènes. Le tableau suivant donne la répartition des parcelles suivant le nombre de ménage :

Vides	8 %
1 ménage	50 %
2 ménages	27,5%
3 "	12,5%
4 "	2 %
-----	
Total	100 %

Bien sûr, les ménages uniques dans les parcelles ont un nombre important de personnes: c'est la plupart du temps une famille "élargie" comprenant des parents et des étrangers. Dans les quartiers flottants pourtant peu anciens, 20 à 25 % des ménages ont au moins un enfant confié (19% à Wakhinane III et 24% à Mouzdalifa).

En fait, l'effectif du ménage varie surtout suivant le nombre d'enfants. Les ménages, alors, se répartissent ainsi :

Tableau 36 - Répartition des ménages selon le nombre d'enfants.

% ménages suivant nombre garçons	Nombre enfants	% ménages suivant nombre filles
49 %	0	49 %
20 %	1	32 %
10 %	2	13 %
8 %	3	6 %
6 %	4	7 %
3 %	5	1 %
2 %	6	1 %
1 %	7	1 %
1 %	8 et +	-
100 %	Total	100

Le chiffre élevé de chefs de ménage sans enfants vient de ce qu'on a compté parmi ces derniers les isolés, célibataires ou mariés qui vivent seuls, nombreux à Pikine.

Le très petit nombre de familles nombreuses peut s'expliquer par la relative jeunesse de la population et le développement très important de la monogamie. N'ont pas été comptés dans l'enquête les enfants du ménage ne résidant pas avec leurs parents.

La répartition des chefs de ménages suivant les tranches d'âge et la situation matrimoniale est définie dans le tableau n°37 pour les quartiers lotis. On note, outre l'accentuation du phénomène de monogamie, l'augmentation de la polygamie avec l'âge. L. Thoré signalait 23% de polygames, plus nombreux dans les cités que dans les quartiers (la polygamie augmentant avec le niveau de vie des chefs de ménage comme l'indique le tableau 38).

Tableau n° 37

Répartition des chefs de ménage suivant les tranches d'âge et leur situation matrimoniale (quartiers lotis)

(en %)

	Célibataires	Mariés	Polygames	Veufs ou veuves	Divorcés (es)	N D	Total
moins de 22 ans	1	1	1		1		4
de 22 à 32 "	4	11	1		1		17
de 32 à 42 "	3	13	5	1	1		23
de 42 à 52 "	1	13	9	2	-		25
52 ans et +		14	5	1	1		21
N D		1				9	10
<b>T O T A L</b>	<b>9</b>	<b>53</b>	<b>21</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>100</b>

Tableau n°38

Distribution en % des ménages suivant le nombre d'épouses par tranches des salaires et des traitements.

Tranche des traitements et salaires par mois	Nombre d'épouses par ménage	Aucun ou sans objet	1	2	3	4	+ de 4	TOTAL
Moins de 10.000 F/mois	5	7	1	-				13
de 10 à 15.000 F/mois	3	9	2	£	£			14
de 15 à 25.000 F/mois	2	4	2	£				8
de 25 à 30.000 F/mois		3	-	-				3
de 30 à 40.000 F/mois		3	1	£				4
de 40 à 50.000 F/mois		1	2	-				3
de 50 à 80.000 F/mois		1	1	1				3
de 80 à 100.000 F/mois		-	-	-				
100.000 F/et +/mois		-	-	-				
SO - ND - ou néant	27	17	5	1				50
<b>T O T A L</b>	<b>37</b>	<b>45</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>£</b>			<b>100</b>

La situation matrimoniale est donc la suivante (tableau n°39): 73 % des épouses des quartiers lotis déclarent vivre sous le régime de la monogamie. On remarquera que moins de la moitié seulement de l'effectif des chefs de ménage âgés de moins de 32 ans sont mariés et pour 96 % des cas monogames.

27 % vivent sous le régime de la polygamie. Par ailleurs, la moitié de l'effectif total des chefs de ménage est atteinte après 42 ans, dont 26 % seulement de polygames (23 % ayant 2 épouses et 3% plus de 2 épouses).

Dans les quartiers flottants, le pourcentage de monogames est également élevé, puisqu'on observe 61% à Djidda, 65% à Wathinane et 74% à Mouzdalifa.

Tableau n° 39

Répartition des épouses selon le nombre d'épouses par ménage et suivant les classes d'âge du chef de ménage

(quartiers lotis)

( en % )

Tranche d'âge du C.M.	Nombre d'épouses du C.M.	Aucune ou sans objet	1	2	3	4	TOTAL
moins de 22 ans	3	1					4
de 22 à 32 "	8	8	1				17
de 32 à 42 "	7	12	4				23
de 42 à 52 "	5	13	6	1			25
de 52 ans et plus	6	11	3	1			21
N.D.	8	1	1				10
<b>T O T A L</b>	<b>37</b>	<b>46</b>	<b>15</b>	<b>2</b>			<b>100</b>

Ces résultats n'ont pu être croisés avec l'âge. La répartition des chefs de ménage suivant l'âge dans ces quartiers indique aussi que la population est plus jeune que dans les quartiers lotis puisqu'à Mouzdalifa par exemple, 58% des chefs de ménage ont moins de 42 ans contre 44% dans le vieux Pikine. (tableau n° 40)

Tableau n° 40

Répartition des chefs de ménage suivant l'âge  
(quartiers flottants)  
(en %)

Age	Djidda	Wakhinane III	Mouzdalifa
moins de 22 ans	1 %	1 %	2 %
de 22 à 32 "	13 %	13 %	19 %
de 32 à 42 "	31 %	25 %	37 %
de 42 à 52 "	35 %	36 %	21 %
52 ans et plus	20 %	25 %	21 %
N.D.	-	-	-
<b>T O T A L</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Ce qui frappe enfin à Pikine est le nombre relativement élevé de femmes chefs de ménage. Dans les quartiers lotis, elles représentent 16% des chefs de ménage, dans les quartiers flottants, 13% à Djidda, 14% à Wakhinane III, 22% à Mouzdalifa. Ce sont soit des célibataires, soit des femmes

mariées vivant seules ou avec des enfants (mais sans leur mari), soit des veuves ou divorcées.

Cette fraction de la population est très défavorisée, car la plupart du temps elle ne possède aucun revenu fixe. Sur 550 ménages enquêtés dans le Pikine loti, 3 seulement déclarent avoir un salaire (un compris entre 10 et 15.000 Frs, 1 entre 30 et 40.000, 2 de plus de 100.000). Dix femmes déclarent avoir un autre type de revenu, dont 8 en-dessous de 10.000 francs. 21 femmes ne déclarent pas leurs revenus.

X

X

X

Ces résultats indiquent l'ampleur du travail à faire au niveau de la famille, tant pour les hommes que pour les femmes.

1) Les femmes :

Il existe actuellement des activités prévues pour elles au Centre de la Croix-Rouge et chez les Religieuses de N.D. du Cap-Vert, sous forme de centres d'accueil. La capacité d'absorption de ces deux centres est évidemment dérisoire par rapport aux besoins de la population. Ils ont d'autre part l'inconvénient d'être décentrés dans l'agglomération.



En effet les femmes, dans les expériences de télévision, se sont montrées désireuses de parler de leurs difficultés conjugales et matrimoniales: la polygamie et la vie commune des co-épouses, le divorce, etc...

Un centre social devrait ainsi devenir à la fois un lieu d'information sur tous les points de vue (en particulier sur des problèmes très concrets: prix des denrées par exemple) et un lieu d'accueil où les femmes pourraient venir exposer leurs difficultés de mères, d'épouses et de femmes.

Son implantation n'est pas indifférente, en effet ces créations à caractère social ont en pays sous-développé des conséquences sociologiques parfois disproportionnées aux objectifs qu'elles s'étaient fixées. L'implantation du télé-club de Pikine dans les cités Icotaf a ainsi contribué à accentuer le clivage qui existait entre ces quartiers bien équipés, bourgeois selon certains, et les quartiers pauvres environnants. Au début, les femmes des deux catégories assistaient aux émissions, maintenant celles des quartiers pauvres se sont peu à peu découragées.

Or, les attitudes vis-à-vis de la modernité ne sont pas tellement fonction du niveau de vie; c'est du moins l'enseignement qu'on peut tirer des expériences de télévision à Dakar. L. Thoré signalait déjà que les habitants des cités, plus favorisés, revenaient vers des types de comportements sociaux plus traditionnels; on rencontrait notamment chez eux plus de polygames.

Un centre social devrait donc, pour toutes ces raisons, s'adresser à un public défavorisé et être implanté en milieu très populaire. Les conceptions de masse devraient prévaloir.

L'assiduité des femmes aux activités du centre des Religieuses est peu marquée: les mères sont très irrégulières aux leçons de couture, alors que les jeunes filles qui suivent ces cours sont, elles, très assidues.

Il est évident que l'efficacité d'un centre augmenterait s'il était couplé avec un centre médical et s'il regroupait des activités qui attirent les mères de famille : notre enquête permet de dire que les problèmes d'éducation des enfants sont très importants; l'expérience des télé-clubs enseigne que les femmes s'intéressent d'abord aux soins des enfants, à l'entretien de la maison et à leurs affaires intimes, puis seulement après aux problèmes de nutrition et de santé.

Les femmes réagissent donc d'abord en mères, puis en ménagères et enfin en femmes. Les enfants leur créent tellement de difficultés que l'école apparaît libératrice pour 49% des femmes interrogées; 39% y voient un lieu d'instruction et 8% la condition pour avoir un bon métier. Les conditions d'habitat et l'urbanisation elle-même imposent aux parents la scolarisation, car on ne saurait comment occuper l'enfant.

Un centre social devrait aider les femmes dans ces difficultés d'éducation et leur montrer un type de pédagogie plus avancé que celui dont sont fiers beaucoup de parents actuellement. Les problèmes d'autorité, en particulier, sont très importants à faire évoluer sur deux questions :

- qui détient l'autorité dans la famille ?  
y a-t-il des partages ?
- qui exerce l'autorité sur l'enfant ?  
à quel titre ?

2) Les hommes :

Agir sur les femmes d'une agglomération sans corrélativement essayer de toucher les hommes risque de créer des conflits à l'intérieur des familles.

Les hommes restent les centres de décision au sein du groupe familial; une innovation apportée par la mère sur l'éducation des enfants, par exemple, ne sera adoptée que si le père le juge bon.

Le centre social devrait donc rassembler aussi des activités spécifiquement masculines et s'intéresser au problème majeur de Pikine : le non-emploi. On pourrait ainsi imaginer une coopérative où les artisans viendraient travailler et s'informer des problèmes sociaux de l'agglomération. L'expérience de Nairobi est à ce propos fort instructive.

Tout ceci exige des animateurs. Les nouvelles assistantes sociales peuvent ici jouer un grand rôle.

## C O N C L U S I O N S

-:-

Dagoudane-Pikine, prévue comme lieu de recasement à sa création en 1952, est en train de devenir une ville qui grandit à une vitesse inquiétante.

Manquant des équipements indispensables pour pouvoir remplir les fonctions normales d'une ville, Pikine est à l'heure actuelle en train de se gangréner :

- les infrastructures d'hygiène et d'assainissement n'existent que dans un petit quartier
- l'eau et l'électricité sont réparties d'une manière très parcimonieuse
- le travail manque et Pikine est en train de devenir un centre, sinon un rendez-vous de chômeurs
- les équipements sanitaires n'arrivent plus à répondre aux besoins et la population est obligée de se déplacer à Dakar
- le taux de scolarisation est beaucoup plus bas qu'en milieu urbain normal, les écoles ne sont pas assez nombreuses pour scolariser une tranche d'âge (6-13 ans) qui représente plus du quart de la population
- la "montée des jeunes" se fait dans des conditions qui vont hypothéquer l'avenir: pas d'emploi, formation professionnelle presque inexistante pour la plupart d'entre eux, etc...

On pourrait allonger facilement la liste des absences, des insuffisances ou des erreurs commises dans le domaine social en général. Notre but n'est pas celui-ci. Ce rapport a passé en revue les points les plus importants en déterminant des critères simples de jugement de la situation actuelle. Il reste à déterminer le plus rigoureusement possible les actions à entreprendre, en coordonner la réalisation.

Ces actions doivent être guidées par une idée-maitresse : faire de Pikine un centre urbain et non plus un appendice de Dakar; une ville moderne et harmonieuse, non une banlieue sous-équipée et sous-administrée.

Ceci exigerait, à notre sens, d'adopter deux principes d'orientation pour la politique sociale à mener :

- 1) Aménager l'agglomération en pensant non seulement à répondre aux problèmes à court terme, mais aussi à planifier les actions sur le long terme, ce qui implique une vision du Pikine de 1985.

La nouvelle politique d'urbanisme prônée par le Plan-Directeur de Dakar répond à cette exigence, pour Pikine et son extension. Mais beaucoup de points demeurent obscurs, et la politique de développement urbain au Sénégal reste à définir dans le détail.

- 2) Décentraliser les principaux services administratifs, ceux du moins qui ont une portée sociale immédiate: service d'hygiène, inspection scolaire, services sociaux, etc... de façon à éliminer la dépendance actuelle de Pikine par rapport à Dakar.

Ceci ne va pas, bien évidemment, sans une certaine autonomie budgétaire dans certains domaines.

Ces deux types d'orientations suffiront-ils pour autant à résoudre les problèmes de Pikine qui sont aussi, par certains côtés, ceux de toutes les agglomérations urbaines du Sénégal ?

Nous l'avons dit en introduction, mais il convient d'y insister au terme de ce rapport : il serait dangereux de définir une politique sociale pour Pikine sans la resituer expressément dans le cadre plus large de la nation toute entière.

En effet, seuls des choix nationaux précis dans les différents domaines peuvent donner à Pikine son véritable sens: les problèmes sociaux de Pikine sont ceux d'un pays sous-développé tout entier; Pikine ne se développera pas si le Sénégal tout entier ne se développe pas.

Cette cité n'est en rien indépendante des problèmes économiques nationaux. Il faut être très clair là-dessus. Dans les différents domaines sociaux étudiés, l'action locale à entreprendre renvoie toujours au reste du Sénégal.

Le cas est particulièrement net pour le problème de l'emploi: une solution ne peut être trouvée dans ce cas particulier en dehors d'une évolution de l'économie sénégalaise, de la conjoncture nationale et internationale, de l'instauration d'une politique d'emploi.

Pikine devient alors un cas particulier à traiter constamment dans un cadre beaucoup plus large; ce cadre n'est

d'ailleurs pas uniquement national, il dépasse les frontières de l'Etat, au moment où s'élabore la politique économique des Etats riverains du Fleuve Sénégal. Le développement de Dakar et de Pikine doit alors être envisagé comme celui d'une métropole à équilibrer avec d'autres métropoles dans le cadre d'une économie dynamique où les pôles de développement auront été définis.

La politique sociale, c'est donc d'abord une politique économique. Dans le cas particulier de Pikine, c'est avant tout élaborer une politique de l'emploi cohérente :

- utiliser les forces de travail inemployées, ne serait-ce que pour prévenir les conséquences psychologiques, sociales et politiques qui ne manqueront pas de surgir si rien n'est fait;
- résoudre les problèmes économiques du Sénégal et appliquer une politique de développement qui tienne compte des déficiences relevées à Pikine.

Ce modeste rapport contribuera, nous voulons l'espérer, à la réflexion nécessaire à l'élaboration de cette politique sociale et économique.

-----